

SECONDIGNY EN GATINE

DEUX-SEVRES



Château de Puychenin

MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

FENIOUX EN GATINE

Compléments d'information des travaux de :

Gabriel Guillement, 1851-1931

Claude Julliot

Secondigny, Septembre 2007

FENIOUX EN GATINE

Notes complémentaires à l'étude de Gabriel Guillemet.

SOMMAIRE

Documents d'Archives.....	page 2
La Chapelle Rompue.....	4
La Braudière.....	6
Les Châteliers.....	14
Puy-Hardy.....	16
La Lunardière.....	17
Le Magnou.....	21
Château de Puychenin.....	25
Les Raymondnières et la Mignaudière....	30
Logis de la Saumorière.....	32
Château du Vieux-Brusson.....	35
Logis de la Vergnaye.....	41

* * * * *

Monographie de Fenioux de G. Guillemet. Archives de Niort, deux cahiers manuscrits 9 F 27/22 et partiellement à la Mairie de Fenioux.

Documents d'archives.

Protestants dans le diocèse de la Rochelle en 1648 et 1724.

Fenioux : effectif des protestants en 1648 = 5 et, en 1724 = 5.

Ardin : en 1648= 10 ; en 1724 = 0.

Pamplie : en 1648 = 15 ; en 1724 = 0.

Xaintrais : en 1648 15 ; en 1724 = 0.

Coulonges-sur-l'Autize, en 1648 = 300 ; en 1724 = 12.

Le Busseau : en 1648 = 35 ; en 1724 = 5.

Scillé : en 1648 = 20 ; en 1724 = 0.

Vernoux : en 1648 = 15 ; en 1724 = 0.

Villiers-en-Plaine : 200 ; en 1724 = 0.

La Châtaigneraie : en 1648 = 700 ; en 1742 = 30.

Mervent : en 1648 = 200 ; en 1742 = 21.

Les chiffres des curés, repris par l'Evêché, seraient fortement minorés.

* * * * *

Repères sur le Protestantisme.

1534, et **1535**, Jean Calvin prêche la réforme en Saintonge et Poitou.

1545, débuts des massacres de protestants.

1562, début des guerres de religion.

1598, Henri IV signe l'Edit de Nantes qui met fin à 40 ans de guerre.

1627, et **1628**, siège et prise de La Rochelle, par Richelieu.

1642, Démolitions des temples : Poitiers, Chauvigny, Melle, Thouars, etc..

1676, Mise en place des "Caisses de Conversion" suivis des "Dragonnades".

1681, Marillac, Intendant. Pour les protestants, le choix est : abjuration ou

mort

1685, Louis XIV Révoque "l'Edit de Nantes". Bannissement des pasteurs, Fermeture des écoles protestantes, Démolition des temples, les protestants qui refusent la conversion sont emprisonnés et leurs biens saisis. Exode massif de 200.000 "huguenots" du Poitou.

Coulonges-sur-l'Autize.

Louis d'Estissac, seigneur de Coulonges fut un adversaire acharné de la réforme. Geoffroy d'Estissac est : Evêque de Maillezais, doyen de St-Hilaire de Poitiers, prieur de Ligugé, etc. La noblesse monopolise la hiérarchie catholique, mais les petits nobles restent protestants.

1567, le château des "Roussières" de Saint-Maixent-de-Beugné est brûlé par les protestants, en représailles de l'enlèvement et l'emprisonnement du pasteur par le seigneur Girard.

1584, sous l'emprise de la peur, 138 protestants abjurent.

1598, les bandes huguenotes pillent le bourg (à vérifier)

1618, le pasteur Jean Vatable, chassé de sa paroisse, se réfugie à La Rochelle.

1621, 4 Capucins de Fontenay organisent une mission de conversion musclée.

1662, le temple protestant est rasé.

1674, sur une population de 1600 habitants, il ne reste plus que 400 protestants.

1627, Paul de Vendée seigneur chef protestant du Bois-Chapeleau de la Chapelle-Thireuil est tué en au siège de La Rochelle.

1665 à 1686, Ardin, après démolition du temple, a connu, 36 conversions plus ou moins forcées. La commune voisine de Bèceleuf connut des problèmes identiques.

* * * * *

Visites pastorales des Evêques de la Rochelle.

1655, le 21 mai, visite de Jacques Raoul. Compte tenu de l'existence d'un prieuré ou quelques bénéfices importants, l'Evêque unit la chapellenie et crée un vicariat. Il décide que les messes du prieuré seront dites par le curé à cause de sa pauvreté.

Jacques Raoul de la Guibourgère, est né vers 1590, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes puis Maire de la ville en 1621. A la mort de sa femme, il rentre dans les ordres. En 1631, il succède à son oncle, Evêque de Saintes et est nommé le premier Evêque de la Rochelle en mai 1648. Il décède le 15 mai 1661. Aucuns liens ne sont connus avec la famille Raoul des Châtelliers de Fenioux.

1679, le 24 août, visite à Fenioux de P. Maurage qui note les plaintes contre les cabaretières, comme obstacles à la messe. L'Evêque donne l'ordre de détruire les jeux de boules qui retiennent les paroissiens pendant les offices. Les amateurs de jeux sont qualifiés de libertins.

Le 28 avril 1655 pour la même raison, le curé de Puyhardy avait été condamné à une suspension de quinze jours.

Le curé de Fenioux est l'un des seuls du diocèse à ne pas faire le catéchisme et qui ne possède pas le manuel diocésain. Situation identique en 1679.

Etude de Louis Pérouas « Le diocèse de la Rochelle de 1648 à 1724 »

* * * * *

Ventes des Biens Nationaux. (Maurice Poignat)

La Briderie, d'un Janvre, émigré, 2.960 livres à MM Joussebert du Landriau.

La Buselière, de la fabrique, pour 4.300 livres à M Bastard d'Allonne.

Le Courtiou, de la Chapelle Ste-Catherine, pour 1.850 livres à M Monnereau.

La Follardière, des héritiers Janvre, 3.800 livres à M Daubigné de Beauvoir.

Lavault, pour 4.000 livres à M Bernardeau de l'Epinay du Beugnon.

La Papinaudière, des héritiers Janvre, 8.925 livres à M Jarriault du Beugnon.

La Lunardière, des Janvre, 9.800 l. à M Decemme de Niort et Janvre cousins.

La Personnière, des de Pont-Jarno, 9.000 livres à Jean de Bud, Ste-Ouëne.

La Verdonnière, de la Fabrique, pour 5.205 livres à Jacques Allard la Boissière.

La maison dite du Vicariat, pour 500 livres à M Bonaventure Cytois.

La borderie du Vieux-Brusson, 6.675 l. aux citoyens Caunier et Roi.

Liste incomplète.

Les paiements se font à crédit en Assignats papier. Avec l'effondrement du cours de l'assignat, les nouveaux propriétaires n'auront payé que 20 % de la valeur des Biens. Les acheteurs sont, en général, des bourgeois (notaires ou rentiers) étrangers à la commune de Fenioux.

* * * * *

La Chapelle Rompue.

Hypothèses libres. Questions-réponses.

1° Pourquoi cette chapelle a-t-elle été construite, accolée à l'extérieure de l'Eglise ?

La fin du Moyen Age et de la guerre de cent ans a été particulièrement brutale, comme le prouvent, les conflits connus, à la Chapelle-Thireuil, entre la famille Ratault et celle d'Appelvoisin, Sgr du lieu et fondatrice de l'église.

Extrait des Archives du Bois-Chapeleau selon Bénoni Drochon.

Commission donnée par Jacques de Beaumont, seigneur de Bersuyre, lieutenant-général et sénéchal du Poitou, à Jehan Laydet, Hugues Bertaud et Jehan Busseau, à l'effet d'informer sur de graves excès dont se plaignait René d'Appelvoisin, commis dans l'église de la Chappelle-Thireuil. Il est dit que René d'Appelvoisin, qui est extrait de noble et très ancienne lignée, est seigneur du Bois-Chapeleau, fondateur, donateur et grand augmentateur par lui et les siens de l'église paroissiale et presbytère dudit lieu de la Chapelle, qu'à ce titre il a droit de sépulture dans le chœur de ladite église, comme d'y mettre, tant au dehors qu'au-dedans la litre de ses armes pleines, qu'au mépris de ses droits, Jacques Archambault et **Marc Rataux**, s'étant transportés en l'église de la Chapelle, le jour de la Pentecôte dernière, ils ont dérompu, brisé et abattu par terre les armes de René d'Appelvoisin, qui était au grand vitrail de l'église.

En réparation de ses excès le Sgr du Bois-Chapeleau demandait que les **frères Rataud** fussent mandés à Poitiers, afin d'y rendre compte de leur conduite et en être punis.

Signé Royrand.

Les Archives du Bois-Chapeleau rapportent d'autres violences exercées par la famille Rataud à la Chapelle-Thireuil.

Il est raisonnable de penser que les frères Ratault ont eut la même conduite à Fenioux. Mais il y avait une différence importante : en effet, s'il est admis qu'à cette époque, les frères Ratault possédaient la seigneurie de la Braudière (Béraudière) et, par voie de conséquence, la paroisse de Fenioux ; Ils n'avaient aucun droit sur l'église, fondée par la famille Parthenay l'Archevêque au bénéfice du prieuré Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux. Ce prieuré au titre de prieur de Fenioux détenait de plus les droits de justice.

Les tribunaux de l'époque étaient encombrés de procès entre les nobles et la hiérarchie ecclésiastique, tant en ce qui concernent l'usage des revenus des églises, que les droits de préséance à l'intérieur de celles-ci.

La famille Ratault se voyant refuser le chœur de l'église, aurait construit sa propre chapelle à l'extérieur, et par dépit, la plus luxueuse possible, pour montrer sa puissance.

Les recherches sont à faire :

Auprès de l'Association de Restauration du château de Saint-Mesmin pour obtenir la généalogie historique de la famille de Montfaucon ;

Dans les Archives de la famille de Longueville, Sgr de la Gâtine à cette époque.

A Poitiers dans les Archives concernant les procès du début du XVI^e siècle.

* * * * *

2° Pourquoi la Chapelle était-elle rompue ?

Il est vraisemblable, comme le suppose Gabriel Guillemet, que la chapelle n'ait jamais été terminée. La section importante des colonnes ne s'explique que pour supporter une voûte, dont les ancrages dans le mur de l'église devraient avoir laissé des traces.

Après son mariage avec Louis de Montfaucon, ni François Ratault ni plus tard sa fille Jeanne et ensuite, sa descendance ne sont signalés habitants à Fenioux. Il semblerait que depuis 1525, aucun propriétaire n'ait habité la seigneurie de la Braudière, et ceci, jusqu'à la Révolution. Qui alors aurait entretenu la chapelle ? Il est vraisemblable qu'elle soit tombée en ruine toute seule, avec sans doute, après la perte de sa couverture provisoire, un peu de vandalisme par les amateurs de belles pierres. L'usure du temps a fait le reste.

* * * * *



* * * * *

La Braudière,

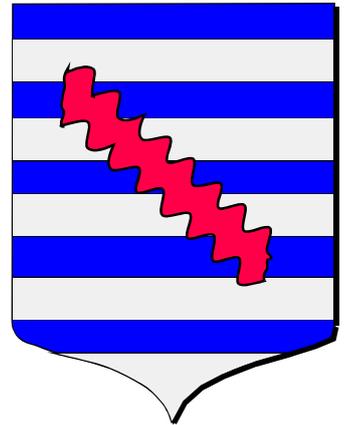


Famille Ratault.

Seigneur du château de la Braudière autrefois Beraudière de Fenioux, à la fin du Moyen âge.

Blason Ratault « burelé d'argent et d'azur au bâton (*alias*, en bande) engrêlé de gueules brochant sur le tout »

Notons la ressemblance avec celui de la famille Parthenay l'Archevêque « burelé d'argent et d'azur à la cotice de gueules en bande brochant sur le tout »



* * * * *

Famille Ratault à Fenioux

1387, Jean Rateau, escuyer, seigneur de Saint-Pardoux avait, des droits sur le fief du **Magnou**.

1397, Guillaume Rataut, est cité comme possédant des terres à la Chapelle-Thireuil comme successeur et héritier de Catherine de la Briaudière (Notice sur le Bois-Chapeleau de Bénoni Drochon, 1879)

Marc Ratault, écuyer, seigneur de la **Béraudière** de Fenioux et de la Vau, était marié à **Antoinette de Chabannais**, fille de Aymar de Chabannais, chevalier, seigneur de Comporté (Saint-Macou, Vienne) la Maillolière (Blanzay, Vienne) mort en 1474, et de Marie de Saint-Gelais (mariage en 1442). Antoinette Chabannais, testa en 1505 en faveur de sa nièce Françoise de Chabannais épouse de François de Maumont, baron de Tonnay-Boutonne. Dans la généalogie de Chabannais, notons les alliances à la même époque avec les familles de Villedon, Jay et Janvre

Blason Chabannais « d'argent à 2 lions passants de gueules »

1525, François Ratault, Seigneur de la Beraudière, avant la date de son mariage en 1525 avec **Louise de Montfaucon**, Dame de Saint-Mesmin, entreprend la construction d'une chapelle à l'extérieure l'église paroissiale (Voir H. Clouzot « La Chapelle de Fenioux » dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de France, pages 156-162)

Louise de Montfaucon, Dame de Saint-Mesmin était veuve de Charles du Plessis de la Bourgonnière qui avait rendu aveu de Saint-Mesmin en 1519. Le château de Saint-Mesmin passera ensuite à la famille du Pessis et Renée de Couesnes.

François Ratault, à l'occasion de son mariage avec Louise de Montfaucon a sans doute quitté Fenioux pour habiter le château fort de Saint-Mesmin. De François Ratault et Louise de Montfaucon, **une fille unique, Jeanne Ratault, Dame de Saint-Mesmin et de la Béraudière.**

1531, Le 13 octobre, Procès devant la Court des Grands Jours de Poitiers. Plainte à la requête de Messire François Ratault, chevalier, seigneur de la Béraudière, contre le seigneur de la Chainlletière et Proustière, un nommé le Capitaine de Saint-Florent, Mathurin Davy, Drungeon de Cassenont et le seigneur de la Renolière, pour raison de certains excès, violence, ravissement de biens et port d'armes.

A la même séance de la Court, Guyon de la Pastellière porte plainte contre François Ratault, pour certains excès et autres crimes.

Ledits delinquans sont condamnés à comparaître en leurs personnes dans les trois jours, sous peine de bannissement de ce royaume, confiscation de corps et de biens en la main du roy, etc.

1533, le 29 octobre, devant la même Court de Poitiers. Constat d'impunité et condamnation par défaut au profit : 1° de François Ratault contre un nommé Bonnafin.

2° au profit de Guyon de la Pastelière contre François Ratault (*La Pastelière se situe paroisse de Combrand, près de Cerizay*)

Notons que les protagonistes de ces différents procès n'habitent pas la Gâtine, mais le Bocage, près du château de Saint-Mesmin.

* * * * *

Jeanne Ratault se marie deux fois. (*J'ai inversé l'ordre des noces pour suivre la descendance de Jeanne Ratault et de la Braudière de Fenioux*)

Jeanne Ratault épouse en 2° noce, **Lancelot du Bouchet**, Sgr du de Sainte-Gemme, Haut-Bocage, farouche capitaine protestant, mort avant 1571, laissant sa seigneurie de Sainte-Gemmes à ses deux filles :

1° Françoise Bouchet, dame de Sainte-Gemme, mariée à Claude de Fonsèques, chevalier, baron de Surgères, qui veuf se remaria à Esther Chabot, dame de Jarnac. La seigneurie de Sainte-Gemme passa à sa sœur Jeanne.

2° Jeanne Bouchet, mariée le 6 janvier 1572, à Claude d'Aubigny, Chevalier du roi, Sgr de la Jousselière et de la Touche d'Aubigné. Un descendant, Guillaume d'Aubigny, baron de Sainte-Gemme, en rend aveu le 21 février 1669, à Nicolas Colbert Evêque de Luçon.

* * * * *

Jeanne Ratault, avait épousé en 1° noce, **Jean de Vivonne IV** du nom, Chevalier, Sgr d'Oulmes. Celui-ci assista au procès-verbal de la Coutume de Poitiers en 1514 et servit comme homme d'armes en 1533.

Jeanne Ratault n'eut de son 1° mariage qu'une fille, **Renée de Vivonne** dame d'Oulmes, et **de la Beraudière**, mariée deux fois :

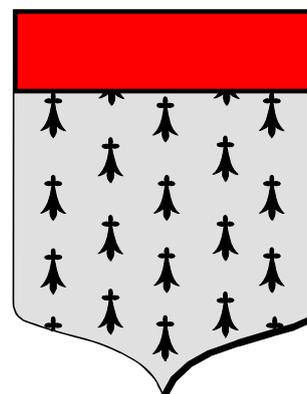
1° à Ponthus de Saint-Gelays, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557.

2° à **Charles de Vivonne II** du nom, son cousin, baron de la Châtaigneraye, Sgr d'Anville, d'Ardelay, et de la **Beraudière**, etc. Chevalier des ordres du Roy, son conseiller en tous ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, Sénéchal de Saintonge et Chambellan du duc d'Alençon. Il rendit de grands services au roy Charles IX (1550-1574) pendant les guerres civiles (Saint-Barthélemy), s'enferma dans la ville d'Angoulême dont il soutint le siège, et continua sa fidélité au roy Henri III, qui le créa Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1586. Il donna quittance en qualité de chevalier, Sgr de la Chastaigneraye.

Son blason est daté du camp de Troyes, 4 février 1568, et signée Charles de Vivonne « d'hermine au chef de gueules »

Blason visible dans le 4° canton de l'armoirie, sculptée en façade de la maison noble de la Roche-Vineuse de Neuvy-Bouin.

L'oncle de Charles, François Vivonne, favori de Henri II, combattit contre Guy Chabot dans le fameux duel que l'on peut appeler le dernier des combats judiciaires, et y périt le 10 juillet 1747.



Charles II épouse Renée de Vivonne, sa parente, veuve de Ponthus de Saint-Gelais, fille et héritière de Jean Seigneur d'Oulmes, et de Jeanne Ratault, qui lui donnera onze enfants :

1° Claude de Vivonne, né en 1558, mort en bas âge.

2° Jean de Vivonne, tué à la bataille d'Yvry en 1590.

3° Fabio de Vivonne, tué en Portugal en 1582, où il avait suivi Philippes Strozzi, chef de l'armée navale que la reine Catherine de Médicis y envoyait.

4° Louis de Vivonne, Sgr de la Chastaigneraye, mort en 1612, sans postérité d'Eléonore Chabot, comtesse de Cognac qui veuve se remaria à Jacques d'Harcourt.

5° Charles de Vivonne, III du nom, baron de la Chastaigneraye, chevalier des ordres du Roy en 1620, gouverneur de la ville et château de Parthenay, mort sans enfant.

6° **André de Vivonne, seigneur de la Beraudière**, qui suit ... ▼

7° Heliette de Vivonne, mariée le 10 juillet 1580 à Louis de Montberon, Sgr de Fontaines-Chalandray, morte le 30 août 1625.

8° Marie de Vivonne, mariée à Gilles de Châtillon, baron d'Argenton, conseiller du roi Henri IV, etc. le 26 février 1599 en l'église Sainte-Eulalie de Secondigny. La cérémonie était présidée par Charles de Montmorency, Sgr de Danville, de Gonnord, Comte de Secondigny, en présence de la majorité des seigneurs de Gâtine.

9° Isabelle de Vivonne, abbesse de Bonneval-les-Thouars, était décédée en 1632.

10° Elizabeth de Vivonne, mariée à Charles de Maillé de la Tour-Landry, comte de Châteauroux.

11° Suzanne de Vivonne, religieuse à l'abbaye de Jouarre.

* * * * *

André de Vivonne, chevalier de l'ordre du Roy, Sgr de la **Beraudière** et de la Chastaigneraye, conseiller du Roy en ses conseils, grand Fauconnier de France et capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Médicis. Il fut élevé en sa jeunesse à la cour du roi Henry IV, qui lui porta toujours une singulière affection pour sa valeur et sa générosité. Le roi Louis XIII le pourvu de la charge de grand Fauconnier de France en 1612, et lui fit don de 60.000 livres le 19 décembre de la même année.

André de Vivonne est mort à Paris le 24 septembre 1616, en la fleur de l'âge.

Il épousa Marie-Antoinette de Lomerie, fille d'Antoine de Lomerie, Sgr de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat et d'Anne Aubourg-Porcheux. Deux filles :

1° Marie de Vivonne, morte jeune.

2° Andrée de Vivonne, dame de la Chastaigneraye et d'Anville, héritière de son oncle. Elle épousa François VI du nom, duc de la Rochefoucaud, pair de France.

Généalogie Vivonne, suivant Beauchet-Filleau et le Père Anselme en 1733.

* * * * *

Notes sur Lancelot du Bouchet, montrant l'ambiance pendant les Guerres de Religion.

Il a été commis avec Philippe du Breuil, Sgr de Luzeau, et Antoine de Blom, Sgr de Beaupuy, pour recevoir la montre de l'arrière-ban du 23 juin 1545. Il se distingua tellement en 1553 à la défense de Metz, où il commandait comme enseigne à la compagnie d'homme d'armes du maréchal de Cossé, son beau-frère, qu'il fut nommé Chevalier de l'ordre et reçu une accolade du duc de Guise. Appelé au gouvernement de Poitiers par les capitaines protestants qui venaient de s'emparer de cette ville, il y favorisa l'entrée d'Antoine d'Aure Comte de Grammont et de ses Gascons qui mirent la ville au pillage, enlevèrent les trésors et les vases sacrés des églises et monastères, violèrent les tombeaux, brisèrent les autels et les monuments religieux. Ce fut à cette époque que fut brûlé le corps de Sainte Radegonde... etc.

Les historiens du temps et les manuscrits de Don Fonteneau nous ont conservé les détails des horreurs de toute nature et des spoliations commises à cette époque. Seul le château dans lequel s'était retiré Pineau, receveur des deniers royaux, échappa à la rapacité des Huguenots. Peu de temps après, le Comte de Villiers vint au nom du roi sommer la ville de se rendre, ce que refusa Sainte-Gemme. Le maréchal de Saint-André fit donner l'assaut et s'empara de la ville, massacrant tout ce qui était protestant et qui tomba sous l'épée de ses troupes. Lancelot échappa à la fureur du vainqueur. (Beauchet-Filleau, généalogie Bouchet)

* * * * *

Lancelot du Bouchet eut en 1564, un différent avec l'évêque de Luçon qui voulait célébrer la messe sur son territoire. Discussion s'ensuivit. L'évêque lui-même décrit l'attitude de son adversaire et sa propre réaction « *Dict de grande colère que puisque j'en voulais ainsi usé, qu'il se reservoit homme en Poitou, lequel le voulant refuser d'ung plaisir, si l'on le fâchait, en moins de 24 heures, il aurait le moyen d'assembler et lui mettre en queue 1.200 gentilzhommes pour le faire arrêter tout court sur le cul. Pour raisons desquelles menasse et par l'adeys des plus notables de mon collègue...avons supersédé de nos dictes visitations...* » Publié par l'abbé Carrière dans « Archives du diocèse de Luçon » 1947. André Laurentin.

* * * * *

Noms Ratault isolés, les familles étant sans doute liées. La généalogie suivie, du XIV^e siècle à l'extinction de la famille, est à établir

La Poussardière, St-Aubin le Cloud.

1350, Aveu de Aimery Rataud. En 1356, propriété de Guillaume Mouschet.

Saint-Pardoux,

1387, Jean Rataud est écuyer, seigneur de Saint-Pardoux.

1392-1402, Marguerite Ratault, puis en 1419, Pierre Goulard.

Bois-Rateau, Ardin,

Les Ratault achète le Bois d'Ardin au XV^e siècle et donne leur nom à la forteresse. Le domaine passa le même siècle à la famille du Plessis.

1459, Jacques Ratault, écuyer, rend aveu d'Ardin.

1538, Philippe Ratault, écuyer. Dito Jacques.

1603, Charles du Plessis, comte de Beaumont.

1624, Isaac de Marconnay, seigneur de Curzay, héritier de Marie Ratault.

Le Plessis-Ratault, le Tallud,

L'hôtel et l'ébergement du Plessis relevaient de Parthenay. Il appartenait au XV^e siècle à Charles-Bertrand Ratault. Son fils Jacques seigneur du Plessis fut l'un de ceux qui combattirent vaillamment aux côtés de Jeanne d'Arc (1412-1431) Il participa, en **1429** à la victoire de Patay et reçut les félicitations de la Pucelle après le combat. Jacques Ratault est capitaine de Parthenay de 1457 à 1474 et bailli de Gâtine de 1460 à 1491. Il servit fidèlement Arthur de Bretagne, comte de Richemont qui, la branche des Parthenay-Larchevêque étant éteinte, fut seigneur de la ville de 1427 à 1458. Jacques Ratault conservera son poste de bailli et capitaine de Parthenay avec Dunois seigneur de Parthenay de 1458 à 1468. **1531**, Philippe Ratault, écuyer, Sgr de Curzay et du Plessis.

1447, le 11 mai, Rataut Jeanne fille de Rataut Bertrand et de Rouaux Marguerite, épouse Charles de Montmorency, °1424 † 1463.

Curzay,

Bertrand Rataut Sgr de Curçay est marié à Marguerite Rouault de Gamaches, dont une fille **Jeanne Rataut** épouse à Parthenay, le 11 mai 1447, Charles de Montmorency, Sgr de Goussainville et, en partie de Baubigny, de Bouqueval, de Silly, en présence d'Artus de Bretagne Comte de Richemont qui lui donna 2.000 écus. Après la mort d'Arthur de Bretagne, Charles de Montmorency fut conseiller et maître d'hôtel du roy Jean Jeanne Rataud mourut après 1491 laissant quatre filles...(généalogie Montmorency)

1457-1474, Jacques Ratault, écuyer, seigneur de Curzay est Capitaine de la ville et château de Parthenay. De 1460 à 1491 il est bailli de Gâtine.

1467, François Ratault est chanoine de Sainte-Croix de Parthenay.

1490, Marc Rataux, brise les armoiries de la famille Appelvoisin dans l'église de la Chapelle-Thireuil. Le 7 juillet, son frère Jacques Rataud Sgr de Cuzay vient se saisir de la recette des marchands. Le 7 septembre, il est condamné par le roi Charles VII, pour usurpation.

1514-1524, Arthur Rataud, chevalier, était seigneur de Curzay, Oroux, Ardin et le Plessis. Il fut Capitaine de Parthenay et bailli de Gâtine de 1514 à 1524. Il vend avant 1537, le château d'Oroux à Louis Jourdain Sgr des Forges.

1517, Artus Ratault, Sgr de Curzay entreprend la construction de l'église paroissiale. Le 29 oct. 1582, Marie Ratault, veuve de Louis de Saint-Gelais et fille de

Philippe, Sgr de Curzay et de Perrette Ollivier, épouse René de Marconnay. Ses enfants hériteront de Curzay.

1536, le 22 juil. 1536, Louis Jourdain Sgr des Forges acquit, moyennant 200 écus sols et 200 saluts d'or, de Marguerite de Grany, veuve d'Artus Ratault, la moitié par indivis, de la métairie des Lesmonières à Vausseroux, qu'elle avait retirée de feu Jean Boucard, et la moitié par indivis du fief de la Barre, qu'elle avait retiré de Louise de Beaumont, dame de Chalandray.

Marie Ratault, était en 1552, mariée à François de Daillon, Chevalier, Sgr de la Chartebouchère (44), connétable de Nantes. Veuf il se remarie avec Marie Buhet.

Glénay,

Catherine Ratault de Curzay née vers 1460, épouse Jean V de Beaumont, Sgr de Glénay le 11 novembre 1479, dont : Jeanne de Beaumont Clénay ° vers 1490 † 1519 et Louise de Beaumont mariée en 1505, à Louis de Montberon, Sgr de Chalandray.

La Rochefaton,

Pierre de la Rochefaton, Chevalier, Sgr de la Rochefaton et de la Vergne Samovau en Fenioux, est marié à Jeanne Rataut, fille d'Umbert Ratault Sieur de Dislay, Ardin et de Marquise des Holères. Il vivait entre 1350 et 1362 et † vers 1369

Allonne,

1698, Jacob Piniot, seigneur de Puichenin rend aveu de la Motte Rataud.

* * * * *

Archives du Chapitre de Sainte-Croix, Inventaire publié par Bélisaire Ledain.

Doyenné de Sainte-Croix.

Une liasse composée des titres et déclarations concernant la rente noble de 27 florence d'or, due sur la Braudière, Limousinière et autres lieux, en la paroisse de Fenioux, en date des 18 avril 1429, octobre 1430, novembre 1454, avril 1456, février 1460, décembre 1521, juillet 1525, mars 1576 et février 1607.

* * * * *

Famille de la Porte.

Charles II de la Porte, Maréchal de la Meilleraye acheta le 14 juin 1641 à Henri II Duc de Longueville, la baronnie de Parthenay et la Châtellenie de Bèceleuf. (la généalogie historique de la Porte est décrite au chapitre de la Lunardière)

En 1634, il avait déjà acquit le château de la Braudière et ses neuf métairies pour 60.000 livres des héritiers des familles Vivonne. De plus, la seigneurie de la Braudière comprenait bien d'autres terres à Fenioux, dont suivant le Censif de la Braudière relevé par G. Guillemet :

Petite Métairie du Faugeroux ; Fief du Faugeroux ; La Pochinière et Terrière ; Fief du Claudy ; La Parthenaysière ; La Berlandière et la Belivrie ; Fief des Noues ; L'Oliverie ; Monjardin ; Borderie de Lavau, près les Châteliers ; Du Vigneau ou Remigiou ; La Pouge ; La Bernardière ; La Mangotière ; Partie de la Métairie du Pré ; La Métairie de la Chupaudière ; Tènement de la Plissonnière ; Borderie de la Chapelle de la Burlière ; la Verdonnière ; La Portière ; Aux Tiffaudières ; Village de la Vergne aux Pascaults ; La Métairie de la Mounerie ; Tènement du Pain ; Maison Presbytérale ; Maisons du Bourg ; Petite Métairie de la Limouzinière ; Tènement de la Brunetière ; Village de la Barre, Village de la Bonnetière ; Champ de la Juninière alias L'Etang Gelier ; Tènement de la Junière ; Village de la Chebetière ; Prise d'eau de Mousset.

Cette longue liste montre que la Braudière était la Seigneurie de Fenioux et que la famille de la Porte possédait à Fenioux, les trois niveaux de la hiérarchie de l'ancien régime :

1° La Gâtine de Parthenay, Duché de la Meilleraye.

2° La Seigneurie de la Braudière avec ses pouvoirs d'imposition et de Justice.

3° De nombreuses terres héritées de ses ancêtres, comme la Lunardière.

Comme l'explique G Guillemet, elle était passée de vassal à suzerain.

La noblesse au XVIII° était partagée entre ceux qui possédaient de grandes propriétés foncières et vivaient à la Cour et les plus modestes qui conservaient avec orgueil, au fond de leurs provinces, une obscurité héréditaire. Aux uns, l'usage ouvrait le chemin des grandes dignités de l'Etat, tandis que les autres, après avoir atteint dans l'armée un grade peu élevé, dernier terme de leurs espérances, rentraient paisiblement dans leur foyer pour n'en plus sortir, trouvant à peine de quoi vivre autour du manoir paternel (Tocqueville, L'ancien régime et la Révolution)

Par des dépenses excessives et une gestion des biens désastreuse par des fermiers peu scrupuleux, la famille de la Porte sera contrainte de vendre ses biens en Gâtine.

Jacques Péret « Sgrs et Sgrie en Gâtine Poitevine » Mémoire Société Antiquaires de l'Ouest 4° série, Tome XIII, 1974-1976.

1776, le Comte d'Artois, frère cadet du roi Louis XVI, achète le duché de la Meilleraye dont dépendait la Braudière pour 1.400.000 livres. Les revenus ne s'élevant qu'à 50.768 livres, le Comte d'Artois aliène plusieurs domaines de Gâtine, notamment Secondigne et Bèceleuf.

1788, le Comte d'Artois vend la Braudière à Louis Joseph Jacob Janvre. La généalogie historique de la famille Janvre est à lire dans l'historique du Vieux-Brusson.

* * * * *

A la fin du XVII° siècle, la gestion de la seigneurie de la Braudière était assuré par la famille Frère. La famille de notable, originaire de la région d'Airvault, a donné de nombreux avocats, sénéchaux et échevins à Thouars et Saint-Maixent.

Blason Frère « d'argent au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules »

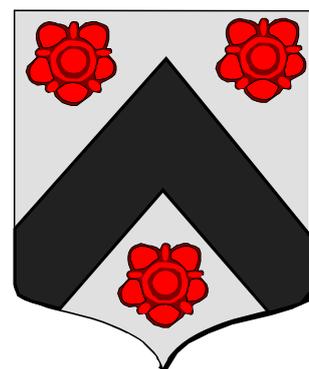
Barthélémy Frère, Sieur d'Argentine, licencié es lois, avocat au Parlement s'engage à verser 10.000 livres pour le fermage de la seigneurie de la Braudière (J. Péret)

Clément Frère, Sieur de la Pommeraye et d'Argentine (élection de Thouars) et son épouse Marguerite Sené, vivent à la Braudière dont :

1° Pierre Frère né à Fenioux le 27 juin 1731. Il épouse vers le 3 décembre à Pamplie, damoiselle Marie Jeanne Proust, née à Cours, dont une fille Marie, mariée vers le 20 septembre 1778 à Pamplie avec Florisson Jean Guillaume

Sous la Révolution, le 19 pluviôse an VII, Charles (Pierre ?) Frère, alors fermier du domaine, achète la maison et préclôture de la Braudière, sans la totalité des terres, pour 16.800 livres et un pré de 23 ares pour 440 francs le mois suivant. Pierre Frère achète aussi les fermes du Beugnonet et de la Butaudrie, commune de Fenioux.

2° René Frère, décédé sans postérité.



3° Louise Frère, mariée le 28 janvier 1765, à Pierre-François Gallas, garde-marteau de la gruerie de la Meilleraye, née au château de la Meilleraye, paroisse de Beaulieu.

* * * * *

Maurice Poignant rapporte qu'en 1884, M Clément Frère, de Mazières-en-Gâtine, propriétaire de la Braudière, offrit à la Société de Statistique des Deux-Sèvres, une tête de statue en pierre, découverte au cours de démolition. Il y signala en même temps la présence sur l'un des murs extérieurs de l'habitation, d'un petit bas-relief du XVI^e siècle, représentant « L'Adoration des Mages » et provenant, peut-être, de l'ancienne chapelle funéraire jadis adossée à l'église paroissiale.

A la fin du XIX^e siècle, Auguste frère fait construire à côté de l'ancienne Maison noble de la Braudière, le château de la **Papinaudière**, à la place d'une ancienne Métairie.



Charles Frères Pasquier est grossiste en Grains, Fourrage et Vins (carte postale, avec tarifs de 1908)

* * * * *

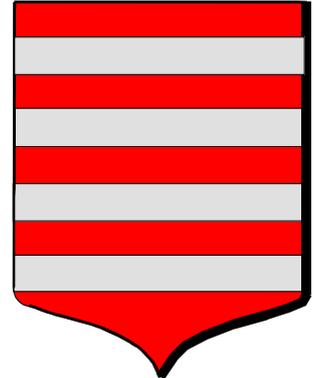
Les Châteliers,

1505, le 5 novembre, Mathurin Chapeau, demeurant aux Chastelliers de Fenioux, en ce nom, compris ce que les hospitaliers ont ès dits Chastelliers. *Signé* : Perea, notaire à Coulonges. Aveu fait au Bois-Chapelleau. Bénoni Drochon, texte intégral.

Familles Raoul, Villedon

Le vieux logis, sans doute très ancien a été rebâti au XVIII^e siècle, par Raoul Seigneur des Châtelliers qui fit inscrire ses armoiries sur l'Armorial général du Poitou en 1696.

La maintenue de noblesse du 9 décembre 1667 donne les noms de Raoul François Sieur de la Giberlière de Fenioux et de Raoul, Sieur du Soulier, paroisse de Saint-Jean-de-Combrun, élection de Thouars qui portent : « de gueules à 4 fasces d'argent »



Variante « d'argent à 4 barres de gueules »

La famille Raoul est une famille noble d'origine chevaleresque originaire de la région sud de Thouars.

La branche Raoul des Châtelliers est peut être une branche cadette de celle du Soulier, dont la filiation a été établie par Beauchet-Filleau. Suivant les relevés de Gabriel Guillemet, nous reprenons la filiation suivante, que nous complétons :

1664, X Raoul est baptisé en l'église de Fenioux.

1668, François Pidoux, Sgr de Polié, épouse le 25 février, Françoise Dousset, de la Richerie, veuve de Pierre Raoul, Chevalier, Sieur des Châtelliers, fils de Pierre, Sieur de la Richerie. Françoise Dousset était le fille de Pierre Dousset, conseiller du roi à Fontenay, officier de la maison de la duchesse d'Orléans et de Marie Babin.

1692, le frère de X Raoul est inhumé en l'église de Puy-Hardy.

1693, né à Fenioux, de Gabriel, fils de Claude Louis Raoul et de Marie Villedon.

1698, le 9 avril, Marie Raoul, fille de feu François Raoul, épouse René Chasteigner, Sgr de la Blouère

1700, naissance, à Fenioux, de René, frère du Précédent.

1700, le 7 août, † de Claude Raoul, inhumé dans l'église de Puy-Hardy, en présence des seigneurs de Villedon de Sançay et de Henry Goulard d'Arçais.

1711, le 20 octobre, sont présents au mariage d'un domestique aux Chastelliers : Louis de Villedon Sgr de Gournay et Gabriel Raoul, Sgr des Chastelliers.

1729, le 2 juillet, † Dame Magdeleine de Marconnay à 34 ans, cousine des Villedon, en présence de Louis de Villedon.

1729, le 1 octobre, mariage dans la chapelle des Chasteliers, de Gabriel de Villedon, Sgr de Sançay, fils des défunts Amable de Villedon et Anne Jouselme de la paroisse de Sançay avec Marguerite Raoul, fille de défunt Claude Louis Raoul et de dame Marie de Villedon.

Présents côté du futur : Amable de Villedon son frère Sgr de Gournay et Louis de Villedon son oncle et Renée Florimonde de Villedon sa sœur.

Du côté de la future, Marie de Villedon sa mère, Gabriel Raoul son frère, Renée Marie sa sœur, Marguerite Marie de Villedon sa cousine.

1732, le 15 juin, ° Amable Gabriel de Villedon fils de Gabriel de Villedon et Marguerite Raoul : marraine Renée Raoul de la Morinière, parrain Gabriel Raoul des Chasteliers.

1733, le 15 avril, mariage en la chapelle des Chasteliers de : Renée Raoul de la Morinière, fille de Claude Raoul et Marie de Villedon avec Henri Charles de Bullion Sgr de Monloué

1733, mariage dans la chapelle des Chasteliers de Renée Florimonde de Villedon, fille de feu Amable et de dame Jousseaume avec Charles Philippe de la Barre Sgr de la Maison Blanche.

1735, ° de Marie Marguerite Céleste, fille de Gabriel de Villedon et Marguerite Raoul

1737, ° de Gabrielle de Villedon, † **le 8 septembre 1752 à 15 ans.**

1746, le 8 juillet, † Gabriel Raoul à 53 ans, inhumé dans l'église de Puy-Hardy.

Mariage de Louis Venant de Villedon, fils de Marguerite de Mouillebert avec Marie-Marguerite-Céleste de Villedon de Sançay et de Marguerite Raoul. De ce Mariage, 8 enfants nés à Fenioux.

1° Gabriel Henri de Villedon.

2° Louis Venant de Villedon ° 20 juin 1756, † 16 juillet 1756.

3° Amable Louis de Villedon ° 4 août 1757.

4° Marie Marguerite de Villedon ° 14 novembre 1759.

5° Charlotte Renée de Villedon ° 26 septembre 1761.

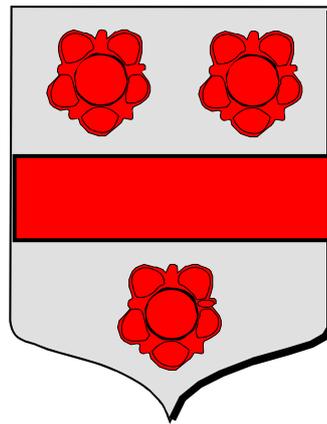
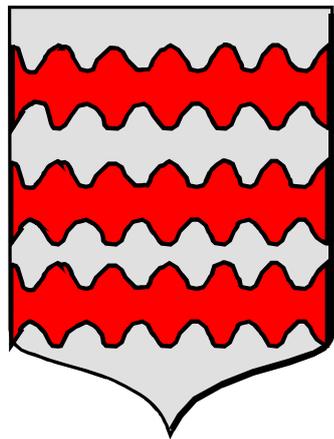
6° Louis Alexis de Villedon ° 24 août 1763.

7° Charles Gabriel de Villedon ° 24 décembre 1764.

8° Marie Céleste de Villedon ° 8 sept. 1766 à Fenioux. Elle rentre à l'école Saint-Cyr fondée par Madame de Maintenon, le 25 juin 1777. Elle est pensionnée pour infirmité le 1 juin 1778. Elle épouse Charles-Emmanuel Perthuis de la Salle.

1753, le 9 mars. M Jean-Jacques d'Eschoisy poursuit N. de Villedon, chevalier Sgr de Sanzay, pour défaut d'hommage de cette terre, à la seigneurie du Bois-Chapeleau.

1788, la demoiselle Marie de Villedon vendit une moitié de son domaine à M Jacques Bernardeau l'Epinais, l'autre à M de Beynac, Sgr de la Chevalerie. (Maurice Poignat)



Blason Villedon « d'argent à 3 fasces de gueules » variante « de gueules à 3 faces onnées d'argent » autre variante « de sable, à une fasce d'or chargée d'un croissant de sinople »

Blason Mouillebert « d'argent à la fasces de gueules, accompagnée de 3 roses du même, posées 2 et 1 » Support : *Deux lions*. Devise : *Armis protegam*.

* * * * *

Chapelle Mortuaire Raoul, de Puy-Hardy,

La chapelle porte l'inscription 1701. Elle est accolée à la nouvelle église paroissiale reconstruite en 1900. Un blason de la famille Raoul indiquerait que la chapelle était la propriété de la famille.

Elle renferme deux dalles funéraires en granit, de 2 mètres par 1m80, et une troisième de la moitié plus petite. Les inscriptions sont illisibles.

* * * * *

Saint-Nicolas de Puy-Hardy,

Une pièce curieuse concerne le Fief de Puy-Hardy qui relevait du Bois-Chapeleau. Elle contient deux bulles du pape Paul II (Pierre Barbo), données à Rome le 16 des calendes de janvier **1469**.

La première est adressée à Enjorrand de Montsorbier, moine de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Celui-ci, ayant résigné entre les mains du pape son prieuré de Parthenay-le-Vieux, réservé auparavant par disposition apostolique à Jehan d'Amboise, doyen de Saint-Hilaire de Poitiers, le pape lui assure l'usufruit de maisons à Parthenay et de la **Chapelle N.D. de Brusson et de Puy-Hardy**, valant 50 livres tournois, appartenant audit prieuré et en outre une pension de 100 livres, payable par ledit Jehan d'Amboise et ses successeurs dans ledit prieuré de Parthenay-le-Vieux.

La deuxième est adressée à l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes à l'archidiacre de Bresse et au chantre de Saint-Hilaire de Poitiers et les charges de faire exécuter la bulle précédente, c'est à dire de faire jouir Enjorrand de Monsorbier de l'usufruit ci-dessus et de la pension de 100 livres.

Enfin Jehan Plure, archidiacre de Bresse, diocèse de Châlon et chanoine de Saint-Vincent de Besançon est chargé de publier et de mettre à exécution l'une et l'autre bulle. C'est le sceau de cet archidiacre que l'on voit au pied du parchemin.

Bénoni Drochon. L'Absie, 25 août 1879, en la fête de Saint Louis.

Mémoire de la Société Statistique, etc. des Deux-Sèvres 2° série- Tome XVII 1879

* * * * *

La Lunardière,

La Lunardière était un arrière fief du Bois-Chapeleau, de la Chapelle-Thireuil

Le Bois-Chapeleau relevait, en arrière-fief, de la baronnie de Vouvent en Bas-Poitou. La Seigneurie de Vouvent revient à Hugues L'Archevêque, sire de Parthenay vers 1230, puis retour au roi, en 1417 qui la confie à Richemont en 1424, enfin en 1458, à Dunois et ses descendants, les ducs de Longueville.

A la suite de la mort de Paul de Vendée au siège de la Rochelle en 1627, sa veuve Françoise d'Appelvoisin rend Hommage à « Très-haut et Très-puissant Henry d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, Seigneur de Parthenay, Mervent, etc. » Dans cet Hommage, Françoise d'Appelvoisin transmet le dénombrement de ses biens, dont figure en,arrière-fief, La Lunardière avec la liste des aveux reçus de ses propriétaires :

1484, 20 juin - J. Colas Goulard, escuier, Sieur de la Lunardière et de celui qui fut Jehanne Lunarde.

1522, 8 août – Joachin de Naytac, écuyer, Sr de la Lunardière, à cause de Perrine Goullarde, sa femme.

1529, 5 juillet – Perrine Goullarde, veuve de Jehan de Naytac, aveu pour la Lunardière et celui qui fut à Jehanne Lunarde, que tient de présent Raoulet de la Porte.

1580 – Toissaincts Bibien, Sgr de la Lunardière, à cause de Marguerite Laurande, sa femme, seule héritière de défunct Anthoine Leurand, duc de Nayntré, escuier, son frère aîné.

1601 – Charles de la Porte, Sgr de la Meilleraye et de la Lunardière. Aveu à Claude de Chastillon, veuve de Charles Tiercelin d'Appelvoisin.

1685, 5 juin – Armand-Charles, duc de Mazarin, de la Meilleray et de Mayenne, demeurant au château de la Fère-sur-Oise en Picardie, pair de France, Sgr de la Lunardière, comparant par Jean Olivier, procureur ducal ; aveu reçu par Tristan Hurlot, sénéchal du Bois-Chapeleau.

1753, 20 juin – Pierre Baraton, notaire et agent du duché de la Meilleraye, fondé de pouvoirs de Monseigneur Louis Marie-Guy d'Aumont, duc de Mazarin, mineur mais émancipé par son mariage avec dame Louise-Jeanne Durfort de Duras, duchesse de Mazarin, par l'assistance de Joseph Pialat, intendant de ses maisons et son curateur.

Cet inventaire des aveux rendu au Bois-Cheleau, est extrait du journal de Messire Paul de Vendée, précédé d'une notice sur le Bois-Chapeleau, par l'Abbé Bénoni Drochon paru dans les Mémoires de la Société de Statistique, etc. des Deux-Sèvres 2^o série Tome XVII. 1879.

* * * * *

Famille de la Porte de Parthenay.

Raoul de la Porte, maître apothicaire à Parthenay, seigneur de Villeneuve-en-Gâtine, paroisse d'Assais, se marie le 9 janvier **1492** avec une jeune veuve, **Jeanne Chapelain** qui lui apporte la terre de La Joblinière de Clessé et une fortune d'environ 70.000 livres (fortune non confirmée et mise en doute par Louis Merle)

Enfants reconnus de Raoul de la Porte :

1° **François, Sgr de La Lunardière de Fenioux**, avocat au Parlement, curateurs des 2 enfants de sa sœur Marie, et grand-père du Cardinal. Suite ... ↓

2° Jehan, Sgr du **Boisliet de Fenioux**, prieur commendataire de Parthenay-le-Vieux et de la Maison-Dieu de Parthenay † 1590.

3° Pierre, qui aurait embrassé l'état ecclésiastique (existence non confirmée)

4° Une fille Marguerite, qui aurait été mariée au Sgr de La Tour de Signy.

5° Marie qui aurait épousé Pierre de Ferrières, Ec., Sgr d'Assay, Touraine.

Dés **1530**, René (Raoul ?) de la Porte, seigneur de la Lunardière de Fenioux administre les finances de la Baronnie de Parthenay, au profit de Louis II d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, qui vit à la Cour. La Lunardière relevait de la seigneurie du Bois-Chapelau de la Chapelle-Thireuil (Journal de Paul de Vendée, Bénoni Drochon)

De 1530 à 1533, Raoul de la Porte procède à des acquisitions à La Follardière dépendant de la Braudière de Fenioux. Son fils François de la Porte, en 1560, reprend une campagne de remembrement que continue Charles 1° son fils jusqu'en 1609, date à laquelle, la métairie est constituée (Formation des Métairies, Docteur Louis Merle)

A partir de 1537, Raoul de la Porte, qualifié d'Ecuyer, rachète les tènements en bordure du Saumort pour agrandir la maison noble de la Lunardière de Fenioux, acheté en **1522**. La Lunardière est située à 3.8 km à l'ouest du bourg.

Le 1° décembre **1551**, la succession de feu Raoul de La Porte énumère la consistance des biens de sa succession dont une partie de la succession de Françoise Dreux alliée de La Porte de Vezins (Etude de Louis Merle)

Son fils François de 1558 à 1580 procède à l'éviction progressive des habitants du village au profit du métayer du seigneur de la Lunardière.

* * * * *

→ **François de La Porte**, Sgr de la Lunardière, la Joubelinière et de Villeneuve, originaire de Parthenay, avocat au Parlement puis bâtonnier de son ordre. Il épousa :

En 1° noce, le 26 mai 1548, Claude Bochart dame de Farinvilliers, dont une fille, Suzanne, mariée à François du Plessis de Richelieu, fille d'un avocat célèbre possédant les revenus de l'évêché de Luçon (156.164 livres) + l'abbaye de l'Absie. L'union donnera naissance à Armand Jean du Plessis, °1585 † 1642, le célèbre Cardinal de Richelieu.

En 2° noce, le 21 avril 1559 (ou 1549) Magdeleine Charles fille de Nicolas, Ec., Sgr du Plessis-Picquet, et de Jeanne Bochart, qui le rendit père de 5 enfants

1° **Charles, Sgr de la Lunardière** et La Meilleraye, qui suit ... ▼

2° François, Sgr de La Jobelinière (château de Lamairé)

3° Raoul, Sgr du Boisliet, prieur de Parthenay-le-Vieux, de la Madeleine.

4° Amador, Ch., de St-Jean de Jérusalem, Grand Prieur et Amiral des galions de l'Ordre de Malte. Responsable de l'armée royale pendant le siège de la Rochelle en 1627.

5° Léonore, qui épousa François de Chivré, écuyer, Sgr du Plessis.

François de la Porte, de 1558 à 1580, par sept contrats, réunit à son fief de la Lunardière, toutes les terres du village.

Un Jean de la Porte, écuyer, seigneur de Boisliet de la Meilleraye, est le prieur commendataire de l'abbaye Notre-Dame des Bois de Secondigny, de 1563 à 1585.

* * * * *

Charles I de la Porte, Ecuyer, Sgr de la Lunardière et la Meilleraye, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il a embrassé la cause de Henri IV (protestant)

Il épouse en mars 1596, Claude de Champlais, fille de François, Sgr du Cerveau et de Jeanne de Beaumont dont il eut :

1° °1600, Madeleine, abbesse de Chelles en 1645, morte le 4 sept. 1671, à 72 ans.

2° **Charles II de la Porte**, ° 1602, Duc de la Meilleraye qui suit ... ▼

* * * * *

Charles II de la Porte, Duc de la Meilleraye °1602 † 1664, Maréchal de France, fils de Charles I° de la Porte et de Françoise Champlais.

Blason de la Porte de Vezins : « de gueules au croissant d'argent chargé de 5 mouchetures d'hermine » blason visible sur une fresque de l'ancienne Maison noble de la Bonnière du Beugnon.



François de la Porte de Vezins, Seigneur de La Rembourgère de la Chapelle-Thireuil, cadet de la maison de Vezins vit commencer la gêne de la famille

Ce doit être ce gentilhomme qui autorisa François de la Porte de la Lunardière de Fenioux (de la Porte de la Meilleraye) célèbre avocat, natif de Parthenay, à prendre les armoiries de la famille de la Porte de Vezins, et à greffer sa généalogie sur celle de cette antique maison, lorsqu'il voulut faire entrer son fils Amador dans l'ordre de Malte (Généalogie de la Porte, librairie Oudin, Poitiers 1882)

Le Duc de la Meilleraye, Comte de Secondigny, Grand Maître de l'Artillerie de France en 1634, soutenait son blason de deux canons adossés avec leurs affûts au naturel. L'écu est parfois timbré d'une couronne de marquis.

Les descendants du Duc de la Meilleraye porteront le nom de Duc de Mazarin avec son Blason : « d'azur à la hache d'armes d'argent, dans un faisceau d'or lié d'argent, posé en pal, à une fasce de gueules sur le tout, chargée de 3 étoiles d'or »

Charles II de la Porte, épouse le 26 février 1630, Marie d'Effiat, fille du maréchal Coeffier Rézé d'Effiat. Elle apportera comme dot, le Comté de Secondigny acheté par sa mère, en 1640, aux descendants d'Arthus de Cossé.

Charles II de la Porte avait acheté dès 1637, la seigneurie de Saint-Maixent, puis à Henri II duc de Longueville le 14 juin 1641, la baronnie de Parthenay

Il est fait Maréchal sur le champ de bataille en 1639 par Louis XIII.

Louis XIV érigea en duché-pairie, en décembre 1663, les terres de Parthenay et de la Gâtine, sous le nom de duché de la Mailleraye

La juridiction judiciaire du duché de la Meilleraye et baronnie de Parthenay comprenait dans son ressort les châtellenies suivantes :

1° Parthenay, y compris ; Coudray-Salbart, la Ferrière, Autin, Baillage-Bâton, Béceleuf, réunis depuis longtemps. 2° Châteauneuf en Largeasse. 3° Secondigny, Hérisson. (En souvenir de Francienne de l'Hospital) 4° Champdeniers. 5° Azay-Poupelinière. 6° Villiers qui venaient plaider en appel à Parthenay.

Marie d'Effiat décède en 1633. Resté veuf, le duc de la Meilleraye se remarie en 1637, avec Marie de Cossé, petite fille de Charles II de Cossé (1550-1621) de Brissac.

Charles II de la Porte meurt à Paris, le 8 février 1664, âgé de 62 ans. Son corps fut transporté dans le chœur de l'église Sainte-Croix, le 24 mai 1681.

* * * * *

Armand-Charles de la Porte °1632 † 1713, fils du maréchal, et de Marie d'Effiat, épouse le 28 février 1661, Hortense de Mancini, (°1646 † 1699), âgée de 15 ans, nièce du Cardinal de Mazarin, dont elle hérite le duché de Rethel. La bigoterie et la laideur d'Armand de la Porte, le rend, la risée de la cour et « cocu » Quatre enfants dont :

→... Paul Jules de la Porte °25 janv.1666 † 1731. Il épouse le 15 nov.1685, Charlotte-Armande de Dufort, fille de Henri de Dufort et de Duras, maréchal de France. IL délaisse la Gâtine pour les armées du roi. Deux enfants dont un fils...↓

→... En 1731, son fils, Guy Paul Jules de la Porte °1701 † 1738, comte de Secondigny, succède symboliquement à son père, habitant Paris, il confie la garde de ses biens à Claude François Gallas. Il épouse en 1717, Louise Françoise de Rohan-Soubise, fille d'Hercule Mériadec, duc de Rohan-Rohan, dont la fille unique...↓

→... Charlotte-Antoinette de Rohan, de la Porte, de Mazarin, laisse le château de la Meilleraye à l'abandon et se désintéresse de ses autres biens. Elle épouse en 1733, le colonel Emmanuel de Dufort, duc de Duras † 1735, dont une fille unique...↓

→... Louise-Jeanne de Dufort, de Duras, de Rohan, duchesse de Mazarin de la Meilleraye †1783. Elle hérite en partage, de son grand-père Guy Paul Jules de la Porte ,le 12 mars 1738. Elle épouse ~ 1750, le marquis Louis-Marie d'Aumont. ...↓

→... dont une fille, Victoire Félicité Louise d'Aumont de Mazarin °1759 † 1826, épouse le 13 juillet 1777, Honoré IV Grimaldi °1758 † 1819...↓

→... dont Florestan Grimaldi, 1° prince de Monaco °1785 † 1856, qui épouse en 1816 Caroline Gibert, ancienne danseuse ° 1793 † 1879 ...↓

→... dont Charles III, prince de Monaco °1818 † 1880, ...↓

→... dont Albert 1°, prince de Monaco °1848 † 1912, ...↓

→... dont Louis II, prince de Monaco ° 1870 † 1949, ...↓

→... dont Charlotte °1898 qui épouse en 1920 Pierre de Polignac, ...↓

→... dont Rainier III, prince de Monaco qui épouse Grâce Kelly...

De cette manière, une partie des archives de Secondigny se retrouvent parmi les archives privées de Monaco. Le Dr Louis Merle en a relevé un inventaire dans un cahier déposé aux Archives 21 J.

* * * * *

1776, Le 28 février, le Comte d'Artois, frère cadet de Louis XVI, achète le duché de la Meilleraye pour 1.400.000 livres à Louise Dufort de Mazarin de la Porte

Le 17 septembre, par arrêt du conseil d'Etat, le comte d'Artois est invité à prendre possession du comté de Secondigny.

* * * * *

Le Magnou, paroisse de Fenioux,

Bélisaire Ledain « La Gatine Historique et Monumentale » Baronnie de Secondigny.

La Coudre et Chicheville, paroisse du Beugnon. Pétrus de Chechavilla, XIIème siècle. Dès le XIIème siècle, un Pierre de Chicheville était seigneur de cette contrée. Les fiefs de Chicheville et de la Coudre relevaient de la baronnie de Secondigny. Y avaient des droits de seigneur, un Jean Rateau escuyer seigneur de Saint Pardoux en 1387, Chalot des Prés en 1395, Jean de la Coussaye en 1461, un Pierre et Guillaume de la Coussaye de 1461 à 1507, un Jacques et Jean Guérusseau, escuyer seigneur du Magnou de 1674 à 1682, une dame Marie de la Voyrie veuve d'Arthus de la Voyrie, escuyer en 1715, Jean Mosnay en 1719, Marguerite Veillat sa veuve, épouse Pierre de Gaalon, chevalier seigneur de Courdeau (il est un Bouillé-Courdeau en Vendée), Jean Mosnay de la Gaignerie en 1745, François Chevallereau, licencié es loi, mari de Radegonde Mosnay 1775-1785.

* * * * *

La famille noble Guérusseau est connue en Gâtine dès le commencement du XV^e siècle, pour tomber en quenouille à la fin du XVII^e s'éteignant dans les familles de la Voyrie et de Tusseau. Elle est mêlée intimement aux fiefs du Magnou, Chicheville, la Coudre et le Péau de la paroisse du Beugnon.

Guérusseau est écrit Guérisseau dans l'Etat Civil du Beugnon.

Blason de la famille Guérusseau : « d'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles de même, 2 et 1 »

Nicolas Guérusseau, noble homme, écuyer, qui vivait en 1513, d'après un acte rapporté par Jacques l'un de ses descendants pour prouver sa noblesse. Charles ...↓

Charles Guérusseau, écuyer, passa des actes de vente les 1^o juil.1541 et 8 mai 1546. Il se maria par contrat du 6 mars 1546, dont un enfant Mathurin, qui suit ...↓

Françoise Guérusseau, fille de Jean, écuyer, Sgr de Laubray, demeurant au Magnou, Fenioux, est inhumée, âgée de 48 ans environ, à St-Michel de Poitiers le 19 déc. 1598. Elle mourut aux filles pénitentes où elle était enfermée depuis 18 ans.

Mathurin Guérusseau, écuyer, Sgr de Laubray et du Magnou, épousa par contrat du 10 janv. 1559, **Jeanne Landerneau** (famille de la Ricotière, Vendée et de la Bonnière du Beugnon) Lui et sa femme se faisaient don mutuel, le 3 oct.1576, à Coulonges.

D'après un certificat du Sieur Frézeau, commissaire contrôleur des guerres, du 13 juil.1571, il était, à cette époque, homme d'armes dans la compagnie du Sr du Lude et obtenait des lettres de relief d'appel contre Jean du Moutiers, écuyer, Sgr du Magnou, pour instance de saisie faite par ledit du Moutiers sur ladite seigneurie, le 26 juil.1586, et sur sa requête, représentant qu'il était catholique, il fut délivré, étant prisonnier de guerre, le 7 janv. 1592.

Lui et sa femme se faisaient don mutuel, le 3 oct. 1576 à Coulonges, et le 26 janv 1577, il passait un acte de vente.

Il était décédé avant le 11 nov.1599, partage de sa succession :

1^o **Toussaint** qui suit ...↓



2° Claude, écuyer, Sgr de la Fontayne, garde du corps de la reine mère, sous la charge du marquis de Brezé.

3° Antoine, présent au partage de 1599.

4° Louise ; 5° Jacqueline; 6° Gabrielle, citées dans le partage précédent.

* * * * *

Toussaint Guérusseau écuyer Sgr du Magnou et de Laubraye, baptisé le 13 janv. **1568** au Beugnon. Il épouse, le 28 janv. **1595**, sous la cour de Secondigny, **Jacquette Gendreau** de Poitiers. Il était décédé avant le 30 janvier 1625. La succession est du 26 juillet 1635.

1° **Jacques**, qui suit ...↓

2° Toussaint, écuyer, Sgr de l'Aubraye, maintenu en noblesse le 22 mai 1640, et confirmé avec difficulté le 9 février 1669.

3° Jeanne.

4° Gabrielle, mariée à Olivier Gonneau, sieur de la Noue (Scillé)

* * * * *

Jacques Guérusseau, écuyer, Sgr du Magnou, épouse le 30 janv. 1625, devant les notaires de Vouvent et Mervent, **Marguerite de Ponsay**.

Il fut exempté de la taille en 1635, dans la paroisse de Fenioux.

Il est qualifié de Sgr de la Coudre, de Chicheville et du Péau, dont il reçoit aveu de Nicolas Macouin le 25 avril 1640.

Il rend aveu des fiefs de la Coudre et Chicheville, à Armand Charles, duc de Mazarin, le 26 avril 1674. Il est maintenu en noblesse le 6 fév. 1669.

1° Pierre, écuyer, Sgr du Magnou, capitaine entretenu pour sa majesté dans la marine, obtint deux commissions données par les ducs de Vendôme et de Beaufort, amiraux de France, comme lieutenant de vaisseau, les, 8 mars 1653 et 30 mars 1665, puis deux autres en qualité de capitaine, les 5 mars et 11 déc. 1666. Il devint chef d'escadre des armées navales et chevalier de St-Louis en 1693. Il s'était marié deux fois, d'abord à Anne Rousseau, fille de Philippe et de Louise du Chateau ; Puis à Champagné St-Hilaire (Vienne) le 13 déc. 1693 à Marguerite Darchelu ?

2° **Jean** qui suit ...↓

* * * * *

Jean Guérusseau, écuyer, Sgr de l'Aubray, du Magnou, de Fenioux et de la Coudre, Chicheville et Péau du eugnon. Il épouse le 21 janv. 1648 (Perron et Lambertton, notaires à Coulonges), **Marie Geay**, fille de Mathieu, Sr de la Gaconnière d'Ardin et de Suzanne Prévost.

1656, il partage la succession de ses beau-père et belle-mère. Il rendit aveu des fiefs de la Coudre et Chicheville au duc de Mazarin, le 18 juin 1682. Il servit au ban de 1689 dans la seconde brigade. Sa femme rendit aveu au roi le 30 juin 1698, pour les mêmes fiefs et le Peau. Elle est maintenue en noblesse le 4 avril 1699.

1707, le 24eme jour de novembre, a été enterré dans le cimetière de ce lieu (Fenioux) le corps de Messire Jean Guérusseau Escuyer Seigneur du Magnou. Ont été présents : Dame Marie Geai, sa mère, Messire René Tusseau son beau-frère. Boutheron curé.

1711, le 14eme jour d'aôût, a été enterrée dans l'église de ce lieu, le corps de dame Marie Geai, veuve de Jean Guérusseau, escuyer seigneur du Magnou. Ont été présents : Dame Marie Guérusseau sa fille, dame Marie Catherine de la Voyrie sa petite fille et Messire Charles de Voyou, seigneur de Beauregard. Signé : de Voyou, Boutheron, curé de Fenioux.

1713, la famille de Tusseau, comme héritiers de Guérusseau (héritage Geay, Dehanne) cède une rente sur le domaine de la Bonninière à la famille de la Voyrie (archives de Niort, 3 E 7236, Charron notaire)

La famille Geay, Sgr de la Pénissière, près de la Châtaigneraie et de la Gaconnière d'Ardin est classée parmi les familles protestantes actives du Bas-Poitou.

Blason Geay « de sable au sautoir componé d'argent et de Gueules » donné en 1700 à Pierre Geay, Sr de la Gaconnière, bourgeois, greffier des rôles d'Ardin.

Cinq filles :

1° Marie, mariée le 9 sept. 1680 (Bernardeau, notaire au Magnou) à Arthur de la Voyrie, écuyer, Sgr de Grandchamp. Veuve, elle fait aveu en 1691 de la Chauvinière ou la Davière.

2° Marguerite, baptisée au Beugnon le 24 nov.1658, marraine, Delle. Guérusseau

3° Suzanne, mariée à René de Tusseau, écuyer, Sgr de la Vergne, et inhumée au Beugnon en 1704.

4° autre Marie, épouse de Charles Goullard, écuyer, Sgr de Freize ?

5° Anne ou Suzanne, mariée à Pierre-Charles de Voyon, écuyer, Sgr de Beauregard (le Retail ?) Elle est dite tante de Catherine de la Voyrie, fille d'Artus, et de Marie Guérusseau, lors de son mariage avec Charles de Ronssay, écuyer, Seigneur de la Barbelinière le 15 nov.1702.

Le Magnou revient ensuite par une série de successions féminines, à la famille Chevallereau.

1762, le 21 janvier, Licitation entre Messire Jacques Gillois, bourgeois et Jacques François Chevalereau pour des biens venant de la succession Cassin.

* * * * *

Martial Chasteau, né le 10 juillet 1828 de Pierre et de **Julie Chevalereau**, fille de Jacques, avocat au Parlement et de Marie-Radegonde Mosnay, est décédée au château du Magnou de Fenioux en 1877. Il avait épousé le 4 septembre 1843, Louise-Caroline Tricaut dont il eut 3 filles. La famille Chasteau, originaire de Parthenay a donné : Notaires, procureurs et un député.

La légende orale désigne le Magnou en Rendez-vous de Chasse au XIX^e.siècle.

Note : ne pas confondre avec le fief du Magnou, paroisse de Linazay, Vienne.

* * * * *

1762 - Bail de la Métairie de Magnou de Fenioux

Bail entre Jacques François Chevallereau, Sieur de la Guérinière de Largeasse et François Barrault laboureur demeurant à la Cotinière de Secondigny..

- Le bail est conclu pour 9 ans. Un gré est prévu au bout des cinq premières années, avec un préavis de trois mois.

- Le bail est conclu à moitié de tous les blés croissant sur ladite métairie. Ils seront partagés sur l'aire, en présence du bailleur ou gens de sa part. Comme suffrages, le métayer donnera chaque année : 4 chapons, 6 poulets, 6 fromages, 2 oisons, 1 chevreau de lait, 1 cochon de cinq semaines (toutefois si les preneurs élèvent une truie goronnière) Le bailleur ne prendra rien dans les jardins et les fruits arbrins.

- Les devoirs seront acquittés par moitié ; les semences seront aussi fournies par moitié.

Le métayer fera un charroi de vin à Niort ou à Coulon chaque année et en conduira le chargement à Largeasse. Il sera tenu, en outre, à toutes semonces du sieur bailleur, notamment pour charroyer les matériaux destinés aux réparations des proches borderies de Chicheville, appartenant également à Chevallereau. Le métayer aura la liberté de faire un charroi à son profit et à pareille distance, Niort ou Coulon.

- Sont exclus du bail : les cens, terrages, rentes et droits de fiefs revenant à la seigneurie du Magnou. Sont pareillement exceptés les bois taillis.

- les preneurs prendront à croît et cheptel tous les bestiaux qui composeront la garniture de la métairie au moment de leur entrée en jouissance.

Le 15 mars 1762,

Texte du Dr Louis Merle « La Métairie et l'Evolution de la Gâtine » 1958.

* * * * *

Puychenin, paroisse de Fenioux, puis de Xaintray.



Bélisaire Ledain. Puychenin en Gâtine, arrière-fief relevant de la Châtellenie de Châteauneuf, paroisse de Largeasse.

Tenu en 1356 par Thibaut des Granges, chevalier ; en 1384-1394 par Jean des Granges ; en 1419 par Guillaume des Granges ; en 1469 par Marguerite Boutaude, veuve de Guillaume Pépin, licencié es lois, conseiller au Parlement ; en 1501-1510 par Guillaume Olivier, écuyer, seigneur de Migalant et de Perdandale ; en 1514 par René de la Court, à cause de Catherine Olivier, sa femme, fille de Guillaume Olivier ; en 1529-1545, par Mathurin Pidoux ; en 1613 par Plivier Chapelain, écuyer, seigneur de Perdandale ; en 1640 par César Luilier, chevalier ; en 1691 par Ruben Regnier, chevalier.

De Puychenin relevait : 1° la Jourdinière en Oroux ; 2° la Jacquetière en Thénézay, possédée en 1501 par Jeanne de la Chaussée, héritière de feu messire Jean de la Chaussée, son frère ; 3° le Pin ; 4° la Touche en la Pératte, possédée en 1501 par François Eschallard, seigneur de Maillé ; 5° les Chennelières en la Pératte, possédées par le prieur ; 6° le fief Viault, dans Aubigny ; 7° les Caquinières en Saint-Aubin, possédées en 1501 par Guyot de Nuchèze, écuyer ; en 1600 par Charles Jousseaume, écuyer, seigneur de Varaize et des Caquinières ; En 1621 par René Claveurier, écuyer, seigneur du Tillon, du chef de Keanne Jousseaume, sa femme ; en 1636 par Jean Engaine, seigneur de Saint-Germier, époux de Renée Claveurier ; En 1691 par Jean Olivier, procureur ducal du duché de la Meilleraye ; 8° Mouillepain et la Poussardièrre en Saint-Aubin possédée en 1356 par Aimeri Rataut, puis par Guillaume Mouschet, en 1356-1391, par Jean Chauvin, par son fils Jean en 1419, par Guillaume Chauvin en 1460 ; Par Mathurin de la Court en 1509 ; Par Jacques Buignon en 1510-1514, par Jean Buignon en 1529, par Nicolas Buignon, enquêteur en Poitou, fils de feu Jacques Buignon en 1545 ; 9° le Piogier, la Sallière, Froidepoyré, la Fraignaye, en Saint-Aubin, possédés en 1501 par Jacques de la Court et autres héritiers de feu Jean Chauvin ; 10° la Galichée en Secondigny.

* * * * *

Nous sommes surpris de voir que l'ensemble des terres dépendant de Puychenin, ne se situe pas sur les communes de Fenioux ou Xaintray, mais autours de Parthenay, particulièrement de Oroux. D'autre part, il apparaît des différences entre les généalogies établies par Bélisaire Ledain et Beauchet-Filleau. Nous retenons celle de Beauchet-Filleau à partir de la famille Surgères, branche de la Grange.

Famille Surgères, branche de Granges.

Geoffroy de Surgères, Sgr des Granges en Aunis, de Gord, de Puychenin, fils puîné de Guillaume et de Berthe de Rancon. Ayant tué un de ses frères, il fut condamné vers 1214, par jugement de Philippe-Auguste à quitter le nom ou les armes de sa maison ; il prit alors le nom de son partage et retint les armes des Surgères « de gueules, fretté de vair de 6 pièces » qu'il brisa « d'un chef d'or chargé d'un lambel de 3 pendants de sable »

Louis de Granges, Sgr de Granges, Puychenin, le Gord, Chevalier est qualifié dans une reconnaissance faite le lundi après Pâques 1238. Il eut pour fils :

Thébaud de Granges, Puychenin, le Gord. Il épouse Marie de Rexe, fille de Pierre Sgr de St-Georges-de-Rex par moitié. Quatre enfants, dont Thébaud qui suit ... ▼

Thébaud II de Granges, Sgr de Granges, Puychenin, le Gord, et Saint-Georges-de-Rex. Décédé avant 1317. Il épousa **Marguerite Ratault**, fille de Pierre, Chevalier, dont 3 enfants :

1° Thébaud, qui suit ... ▼

2° Jean, Chev. Sgr de St-Georges-de-Rex, marié à Jeanne de Mons.

3° Margot, mariée avant 1341, Hélié du Bois, Chevalier.

Thébaud III de Granges, Sgr de Granges, Puychenin, Preunes, etc. Lieutenant de Guillaume l'Archevêque, commandant l'armée du roi au siège de St-Jean d'Angely.

Il épousa en 1° noce, Yolande de Jausserant ; 2° Jeanne Brun, avant 1331 ; et 3° Philippe du Puy du Fou, dont Louis qui suit ... ▼ et Jean.

Louis de Granges, Chev. Sgr. de Granges et de Puychenin. Confirmé dans sa noblesse et armoiries, le 20 août 1379, par le duc de Berry. Il épousa avant 1378, Nicole Omard. 3 enfants dont, Jean qui suit ... ▼, Thébaud et Jeanne.

Jeanne de Granges épouse vers 1380, Jean de Faye, dont Hugues et Jeanne.

Jean de Granges, écuyer, Sgr de Granges et Puychenin. De Guyonne des Francs, son épouse il eut 3 enfants dont Guillaume qui suit ... ▼ Louise et Guillemette.

Guillaume de Granges, Sgr de Granges et Puychenin. De Jeanne de Chasteaubriand, il eut quatre enfants dont Jean qui suit ... ▼ Imbert, Jeanne et Marie.

Jean de Granges, Sgr de Granges et de Puychenin. De son épouse Mauricette Aumonier, fille de Pierre et d'Isabeau des Noues ; 5 enfants, dont Mathurin qui suit ... ▼ Amaury, Jean prêtre, Louis marié à Jacqueline Chauvereau, dame de Pamplie, Marie épouse de Louis Buor.

Mathurin de Granges, Sgr de Granges et de Puychenin, etc. Il épousa Jeanne Goulard, fille de Jacques, Sgr de la Geffardièrre, et de Jeanne de Montalembert, dont il n'eut qu'une fille Catherine, qui porta ses terres à Simon Herbert, son époux, suit ... ▼

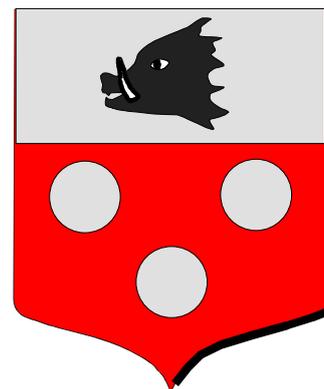
Famille Herbert,

Simon Herbert, écuyer, Sgr du Trainea et de Characé (Montamisé, Vienne) licencié es lois en 1473, élu maire de Poitiers en 1507. Il épousa, en 1° noce, Jeanne de Vanconcourt, puis en 1510, en 2° noce, **Catherine de Granges**, qui lui apporta les terres de Granges et de Puychenin, avec les titres de sa maison. Simon mourut le 12 mars 1521 (alias 1523) Du second lit, il eut :

Pierre écuyer, Sgr de Puychenin et de la Boutherie, paroisse de Coutières. En 1546, il épousa Marie Prévost.

Marguerite, qui était, le 29 juillet **1552**, épouse de **Jacques Piniot**, écuyer, Sgr de la Girardière et de Puichenin. Le 24 mai 1549, ils firent aveu par rachat à cause de la mort de Pierre Herbert, frère de Marguerite.

La famille Herbert portait « de gueules à 3 besants d'argent, 2 et 1, au chef aussi d'argent chargé d'une hure de sable, les défenses d'argent »



Famille Piniot, Guichard,

La famille Piniot, protestante, dont nous connaissons peu de chose.

Jacques Pyniot était marié avant le 24 mai 1544 à Marguerite Herbert, dame de Puichemin et de la Boucherie.

En Novembre 1575, les Huguenots de Jacques Pynyot, écuyer, Sgr de la Girardière, de Puichemin, et du Retail occupent l'Abbaye de l'Absie qu'ils pillent et brûlent. Les moines se sont enfuis. Les protestants essaient sans succès d'effondrer les voûtes par le feu. Pyniot quitte l'Absie puis est capturé et pendu par le parti du chef catholique Moriceau de Cheusse. (Edouard Raison, Histoire de l'Abbaye de l'Absie)

En 1613, **Olivier Chapelain II**^o du nom, écuyer, Sgr de Sunay, Perdonale et de Puychenin, paroisse de Fenioux rend aveu de Puychenin. Il était le fils de Olivier, Sgr de Sunay et Perdonale et de Mathurine Pidoux (fille de Mathurin Sgr de la Rochefaton et de Marie Cossin). Huguenot, Olivier Chapelain père, est arrêté et meurt en 1604 à Chatillon-sur-Thouet.

Nous retrouvons, dès 1520, par alliance à la famille de la Court du Fontenioux, la famille Ollivier, Sgr du fief de la Foy-Henry de Vernoux, qui le cédera à la famille Chapelain, qui le gardera jusqu'au moins 1658.

Louis Pyniot, fils de Jacques et de Marguerite Herbert, testa le 28 octobre 1614 et partagea ses biens entre ses enfants le 12 novembre suivant.

1671, le 10 mars, **Jacob Pyniot**, écuyer, Sgr de Puychenin épouse Claude Aymer de la Chevallerie (contrat reçu par Robert et Robert, notaires à Aubigné) fille de René Aymer et Julie d'Angliers, Sgr de Mortagne en Aunis. De ce mariage, au moins 2 filles :

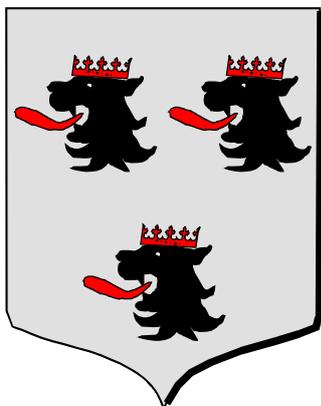
1^o Anne-Marie Piniot, fille de Jacob, Chevalier, Sgr de Puychenin, et de Claude Aymer d'Angliers, épouse le 3 août **1693**, (Blanchard, notaire) **Charles Guichard**, Chevalier, Sgr d'Orfeuille, Gourgé, etc. qui avait abjuré le protestantisme avec ses frères Jacob et Gabriel, dans l'église de Gourgé, le 14 décembre 1685. Charles Guichard est inhumé dans l'église de Gourgé le 7 mai 1698 laissant 3 enfants qui suivent ... ▼

Voir la litre funéraire de la famille Guichard dans l'église de Gourgé.

En 2^o noce, elle se remarie, à Saint-Paul de Poitiers, le 11 mai 1700, à François de Lastic, Chev., Sgr de Saint-Jal. Dont une fille qui épouse en 1730, Léonard de Comte Sgr de Bessac, diocèse de Limoges.

Anne-Marie Piniot meurt à l'âge de 66 ans, le 24 mai 1739. Elle est inhumée dans l'église de Fenioux, en présence de René Châtaigner son gendre, etc.

2° Marguerite Pyniot, fille de feu Jacob, Ecuyer, Sgr de Puychenin, épouse à Fenioux le 21 avril 1699, Louis **Charles Guyon**, escuyer, Sgr de la Chevalerie, habitant Poitiers.



Blason Guichard d'Orfeuille « d'argent à 3 têtes de léopards de sable, lampassées et couronnées de gueules »

Blason Piniot « d'argent au chevron de sable accompagné en chef de 3 étoiles rangées, et en pointe d'un lion léopardé de gueules, lampassé et armé de sable » Ce blason, relevé par Arthur Bounneau vers 1900, figurait dans la chapelle du château de Puychenin.

* * * * *

Suite : Anne-Marie Piniot et Guichard d'Orfeuille et de Puychenin

1° Marie-Gabrielle, baptisée à Gourgé le 28 janv. 1695, mariée le 4 juillet 1716 à Jean-René Chasteigner, Chev., Sgr de Rouvres et inhumé le 28 déc.1724 dans le cœur de l'église de Roucvres.

2° Charles Guichard, Sgr de Puychenin qui suit ... ▼

3° Henriette, baptisée à Gourgé le 21 janv. 1698, mariée le 25 fév. 1726 à Jean Chevalier, Ec., Sgr de la Coindardière, et décédée le 17 juin 1773.

* * * * *

Charles Guichard, Chevalier, Sgr d'Orfeuille, Gourgé, de Puichenin, la Mothe-Rataud de Fenioux, etc. Né à Gourgé le 24 février 1697.

Il habitait le château de Puichenin, lors de son mariage passé par contrat du 16 nov. 1724 par le Breton, notaire à Nantes avec Charlotte-Marie Riffault de la Caffinière. Il fut inhumé le 22 septembre 1751 dans l'église de Fenioux, laissant quatorze enfants :

1° Charlotte Amable née à Gourgé le 26 oct.1725, décédée à Niort en 1782.

2° Charles-Christophe-Henri, Sgr d'Orfeuille, l'Herbaudière né en 1729. Il épouse en 1766, Jeanne Lamairat, Sgr du Coudray. Décédé à Poitiers en 1791

3° Jeanne-Henriette °1 janv 1731.

4° Jean Isidore, officier de marine, mort sans alliance en août 1758.

5° Jeanne-Claude née en mai 1733.

6° Jean-Baptiste-Gabriel, Ec., Sgr de Gourgé né à Gourgé 22 sept 1734, capitaine d'infanterie, marié à Radegonde Blactot.

7° Julie-Romaine, née à Gourgé en 1736, décédée avant 1790.

8° Elisabeth-Charlotte, née à Niort en 1737, morte en 1743.

9° Henri né en 1740, décédé en 1742.

10° Madeleine née à Niort en 1741.

11° Louis-Armand né en 1743, garde-marine en 1781.

12° Henri-Auguste, baptisé à Xaintray le 22 juillet 1744, cornette au régiment de Balincourt-cavalerie.

13° Honoré-Jacques né en 1740.

14° Louis –Roch-Benjamin, baptisé à Sainte-Marthe de Xaintray le 14 février 1747, prêtre en 1770, chanoine en l'église cathédrale de Poitiers en 1782, mort en 1783.

15° **Jean-Baptiste-Alexis Guichard**, Chevalier, Sgr de Puichenin, baptisé à Xaintray le 25 juin 1750, Il vivait encore en 1821 et avait eu au moins, Séraphin, chef du Bureau du cadastre de Poitiers, âgé de 23 ans, et qui marié à Marie-Anne Courbe, en eut une fille Radegonde.

* * * * *

Au XIX° siècle, Puychenin appartient au marquis d'Echoissy.

Le château de Puychenin, avec ses douves est décrit dans tous les manuels d'histoire sur la Gâtine et du Poitou.

* * * * *

Les Raymondières et la Mignaudière.

Ces deux villages, en limite avec la commune de Beugnon, sont sur le plan historique, avant la Révolution, très liés avec la Maison noble de la Bonnière du Beugnon, et les fiefs de la Rembourgère, la Coudre et Chicheville.

Nous y trouvons les mêmes familles nobles : de Conti, Voyou, Reigner, de Hanne. Ces familles avaient un point commun, leur appartenance en grande partie, à la religion réformée.

Que faisaient ces familles nobles dans un endroit aussi isolé ?

1626, le 7 janvier, **François Reigner**, escuyer, Sgr des Raymondières en Fenioux et aussi Sgr des Grangeries, fils de Daniel Reigner, Sgr de St-Médard et de Catherine Aymard, de la paroisse de Champdeniers, épouse dans l'église Saint-André de Niort, **Marie Viette**, dame du Bergerieux demeurant à Niort, fille de noble René Viette, Seigneur du Breuil et de Gabrielle de Saint-Michau de Fontenay le Comte. Deux enfants :

1° René Reigner qui suit ... ▼

2° François, Sgr des Bouilles, marié le 28 janvier 1660 à Louise Duchilleau

René Reigner, Sgr de la Brochetière épousa 1° le 24 juillet 1658, Catherine de la Voyrie et 2° le 2 mai 1684, Renée Veillat qui était sa veuve en 1699. Trois enfants :

1° François Reigner, Sgr des Rémondières, maintenu noble en 1699.

2° Pierre, Sgr des Brochetières qui habitait la ville de Verdun.

3° Renée qui hérita en 1693.

1688, le 14 octobre, a été baptisée Perrine Geneviève, fille de **Pierre De Hanne**, Sgr de l'Inelière et de dame Anne-Marie Després. A été parrain François Reigner seigneur des Rémondières et la marraine dame Geneviève Adam.

1715, le 29 janvier, a été baptisé, de la Reymondière de Fenioux, Marie Anne, fille de **Georges Conti**, escuyer, Sgr de la Constantinière, et dame **Anne Marie de Voyou**. Parrain, Jean Neau, marraine Marie des Reau.

* * * * *

1720, le 20 octobre, ont reçu la bénédiction nuptiale, paroisse de Fenioux, Messire Henry **Josué Reigner**, escuyer, Sgr du Pin, paroisse du Pin, de la paroisse de St-Marc-la-Lande, et damoiselle Elisabeth **Thérèse Manceau**, fille de Messire Jacques Manceau, escuyer, Sgr de Bourgerit et de Dame Marie Mage de cette paroisse. Ont été présents du côté de l'époux : Messire Louis Claude Janvre, Sgr du Brusson, Charles Janvre Sgr de la Moussière, Jacob Janvre, Charlotte Janvre, ses cousins et cousine. Du côté de l'épouse, Julie Pyniot, sa cousine et Marie-Anne de Voyou, sa cousine. Registres paroissiaux de Fenioux : un mariage de la Mignaudière.

1790, le 1 octobre, a été enterré dans le cimetière de Fenioux, le corps de damoiselle Anne Reigner de la Mignaudière. Ont été présents : Messire Henry Reigner Sgr du Pin, cousin germain, Pierre Charrier et autres.

Liens des familles Reigner-Manceau :

1630, environ, Théodore Manceau, écuyer, Sgr des Nouhes, épousa vers 1630, Marie Reigner, fille d'Antoine, Ecuyer, Sr de Chandevault, et de Marie Aymer.

Guillaume Manceau avait épousé Léa Reigner et en eut : 1° Louise, baptisée à Champdeniers, le 14 nov. 1635 et 2° Françoise baptisée en même lieu le 29 juin 1637.

La famille Reigneur, Sgr de la Minière de St-Pardoux et de l'Embruimière du Retail portait « d'argent au lion rampant de gueules, couronné lampassé et armé d'or »

La famille Manceau, Sgr de Boissoudan, Pamplie, etc. portait « d'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un chêne de sinople, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or »

* * * * *

Logis de la Saumorière,

Famille de Hannes, ou Dehanne,

Famille noble originaire d'Allemagne, établie au pays Thouarsais au milieu du XV^e siècle, puis en Gâtine un siècle plus tard.

Blason de Hannes « d'or au chevron d'azur accompagné de 3 mouchetures d'hermine de sable, poses 2 et 1 »

Armand Hannes Seigneur de la Saumorière est maintenu en sa noblesse le 12 septembre 1715.



François de Hannes, écuyer, Sgr de la Fontaine, épousa par contrat (Brochatd et Bodin, notaires à Secondigny), **Jacquette de la Voyrie**, († sept 1625) fille de Maurice, écuyer Sgr du Buignon (le Beugnon) et de Marie Muzeau. Il représenta ses titres de noblesse, le 2 avril 1599. Il était décédé avant le 8 avril 1626, date du partage de sa succession entre ses enfants (Audebran et Gounaud, notaires à Secondigny)

1° Jean de Hannes, écuyer, Sgr des Fontaines, demeurant à Lignière de Fenioux, décédé avant le 13 janvier 1629.

2° Pierre de Hannes, Sgr de la Vergnay de Fenioux, qui suit ... ▼

3° Suzanne, citée dans les partages des biens de ses parents en janvier 1629.

* * * * *

Pierre de Hannes, écuyer, Sgr de la Vergnay de Fenioux, puis de la Fontaine-Laignelière. Il servit le roi à l'armée de Lorraine et fut exempté, par le Comte de Parabère, des bans de 1635

Il se maria deux fois :

1° noce, le 12 février 1629 à **Gabrielle Philippes**, fille de Bonaventure, écuyer, Sgr du Retail, et de Louise Tutault, dont un fils :

1° Louis de Hannes, écuyer, Sgr de la Fontaine, de la Chauvière, de la Maison noble de Férolle et de Traves. Il épousa, par contrat du 21 sept. 1654 (Lami et Allard, notaires à Secondigny), **Claude la Court** dont il eut au moins une fille, Jeanne, mariée à Jacques-René Serin, Sgr de la Lénardière. La pierre tombale de Claude de la Cour se trouve dans l'église de Traves.

2° noce, le 13 août 1632 (Pion et Boujeu, notaires à Champdeniers) à **Françoise Desprez**, fille de Jacques, écuyer, Sgr d'Ambreuil, et de Louise Suyrot sa seconde femme. 7 enfants :

2° **Pierre de Hannes**, écuyer, Sgr de l'Elinière, qui suit ... ▼

3° Amador-René, écuyer, Sgr de la Saumorière, fut maintenu noble avec sa mère et ses frères, le 1 sept. 1667, après avoir partagé les biens de son père. Il avait épousé Jeanne Chauvin et en eut : a) Françoise Catherine, baptisée à St-Laurent de la Salle Vendée le 14 juin 1683 ; b) Renée Thérèse, baptisée le 4 juillet 1684 ; c) Marie, baptisée le 31 août 1687 à Saint-Cyr des Gâts Vendée.

4° René de Hannes, maintenu en sa noblesse en 1667.

5° Marie de Hannes, citée le 23 août 1656, décédée le 6 octobre 1673, inhumée dans l'église de Fenioux.

6° Françoise, dito.

7° Louise Anne, qui épousa le 5 nov. 1668, Charles Simoneau, écuyer, Sgr du Puythumer de la paroisse Saint-Martin. Charles Simoneau décède le 4 novembre 1683 et est inhumé dans l'église de Fenioux.

Le 1 mars 1684, fut inhumé dans l'église de Fenioux, Françoise Desprez, vivante dame de la Fontaine, en présence de son fils Pierre Sgr des Fontaines, son fils et Jeanne, sa fille.

Le 2 janvier 1693, fut inhumé dans l'église de Fenioux, Pierre de Hannes, Sgr de l'Elignière, en présence de : René de Hannes Sgr de la Saumorière et de A de la Porte Sgr de la Rembourgère qui ont refusé de signer (peut-être pour des problèmes de religion)

* * * * *

Pierre de Hannes, écuyer, Sgr de l'Elinière, maintenu en sa noblesse le 1° sept. 1667. Il épousa par contrat passé au bourg de Cheffois Vendée, le 29 janv. 1674, **Anne-Marie Desprez**, fille de Charles, Sgr de Pairé-Boutrye et de Madeleine Tabarit. Huit enfants :

1° Louise, baptisée à Fenioux le 10 nov. 1680.

2° et 3° le 10 décembre 1681, baptême de 2 jumeaux : Pierre et Marie.

4° Suzanne, baptisée le 23 juin 1683.

5° et 6° le 25 janv. 1685, baptême de deux jumeaux : Henri et Marie. Les parents sont Henri de Vandé Sgr du Bois Chapeleau (**protestant**), Charlotte Augron de la Rembourgère, François Reigner, Sgr de la Brochetière, Marie Raoul des Châteliers.

7° Perrine Geneviève, baptisée le 14 oct. 1688, mariée à Louis Jousseau de Saint-Hilaire sur l'Autize, Vendée.

8° Armand de Hannes, °1690, Sgr de la Saumorière de Fenioux, suit ... ▼

Le 23 mai 1700, est inhumé dans l'église de Fenioux, un Pierre de Hannes, avec aucun membre de sa famille présente à ses funérailles, sans doute à cause de problèmes de religion.

Le 4 novembre 1705, mariage de Jeanne (Louise ?) Dehanne de la Saumorière avec Jacques René Serin Sieur de la Lunardière. De ce mariage sept enfants nés à Fenioux. Jacques Serin meurt le 6 février 1729 à 50 ans et son épouse Jeanne Dehanne le 23 mars 1740, âgée de 60 ans.

Le 5 août 1711, meurt Amadou Dehanne, Sgr de la Saumorière, il est inhumé dans le cimetière. Il avait eu le 9 août 1705, un enfant naturel « Pierre » de Perrine Bazin.

* * * * *

Armand de Hannes, Ecuyer, Sgr de la Saumorière de Fenioux, baptisé à Fenioux, le 23 janv. 1690. Il fut maintenu dans sa noblesse le 12 sept. 1715 et épousa le 5 avril 1722 (6 août), **Françoise Gourjault**, veuve de Paul de Puyrousset, Sgr des Deffends, fille de Louis, Chevalier, Sgr de la Grangerie et de Suzanne des Moulins.

Les familles Gourjault de Venours et de Passac à Champdeniers, étaient des familles protestantes très active. Elles portaient depuis le XII° siècle « de gueules au croissant d'argent »

Armand de Hannes fut inhumé le 2 déc. 1728 à Fenioux. Deux enfants :

1° François Armand, °1723, Sgr de la Saumorière, de la Guérinière, ... ▼

2° Jeanne Geneviève °19 mars 1724. Elle demeurait chez les Ursulines des Parthenay. Elle décède le 8 février 1786, âgée de 60 ans, et est inhumée au cimetière en présence de Armand François de Hannes, Chevalier de Saint-Louis et Rose Julie de Hannes, sa nièce.

* * * * *

François Armand de Hannes, Sgr de la Saumorière et de la Guérinière, baptisé à Fenioux, le 9 mars 1723. Il fut garde du corps du roi en la compagnie de Noailles et chevalier de Saint-Louis.

Il fut impliqué avec sa femme dans les troubles de Moncoutant et acquitté, à Niort en nov. 1792.

Il épousa à Moncoutant, le 13 mars 1761, **Marie-Anne Gruget**, fille de Jacques, notaire à Moncoutant. Six enfants :

1° François-Armand, baptisé à Moncoutant le 27 juillet 1763. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, dans les chasseurs nobles, compagnie n° 4, et fut tué à l'affaire d'Oberkamlack, le 13 août 1796, célibataire.

2° Rose-Louise-Julie, baptisée à Moncoutant, le 10 déc. 1764, emprisonnée, avec sa mère dans la maison du Péré, à Niort.

3° Geneviève-Honorée, baptisée à Moncoutant, le 2 juil. 1766, fit ses preuves pour St-Cyr en 1776 et y mourut le 2 nov. 1777.

4° autre François-Armand, baptisé à Moncoutant, le 23 juil. 1768. Attaché à l'armée de Charrette, fait prisonnier, il est fusillé le 17 février 1794 à Bressuire.

5° Marie-Jacques-Séverin, ° 1770, Sgr de la Saumorière, qui suit ... ▼

6° autre Jacques-Séverin, né en 1776. Agé de 22 ans, il est tué parmi les insurgés de Vendée, à l'affaire du Mans.

* * * * *

Marie-Jacques-Séverin de Hannes. Chevalier, Sgr de la Saumorière, baptisé à Moncoutant le 10 février 1770. Il servit dans l'armée de Condé. Il fut reçu en audience particulière par le roi Louis XVIII, le 9 janvier 1826. Il fut maire de Moncoutant et mourut le 18 juin 1838. On le trouva noyé accidentellement dans la Sèvre, au gué de la Motte à la Ronde.

Mr Jacques Séverin Dehanne de la Saumorière, décédé à Moncoutant à été inhumé dans un cimetière particulier à la Saumorière, le 2 juillet 1838.

Il avait épousé vers 1812, **Claude-Renée de Longueval** d'Haraucourt, dont il eut une fille unique : Louise-Claire-Désirée de Hannes, née le 17 janv. 1815, mariée en 1833 à Gustave-Fortuné, **Marquis de Maillé** de la Tour Landry, et décédée à Saint-Louans le 18 mai 1903.

Ils demeuraient aux Touches de Mignaloux, Vienne.

La Saumorière fut attribuée au plus jeune des enfants, Bertrand de Maillé qui décéda à Poitiers le 6 août 1870. C'est à ce moment que la Saumorière se vendit par licitation au tribunal de Niort le 9 février 1872, à MM Parthenay, fermiers aisés du temps, qui s'en rendirent acquéreurs pour la somme de 72.000 francs.

Dans l'acte de vente existe une clause formelle « ... à l'extrémité des bâtiments, celle du nord, il existe un petit terrain clos de murs et dans lequel a été inhumé le corps de M Dehanne de la Saumorière, père de Mme la Marquise de Maillé. Il a été expressément convenu que les acquéreurs, leurs héritiers ou ayant droits, respecteront ces lieux et les entretiendront de clôture tant que la famille du défunt n'aura pas jugé à-propos de procéder à l'exhumation et fait transférer le corps en autre lieu »

* * * * *

Château du Vieux-Brusson.

Le Château du Vieux-Brusson, en limite des communes de Fenioux, du Retail et de Pamplie, est surtout connu par la personnalité de son premier propriétaire connue.

Jacques du Fouilloux, °fin 1519 au château du Fouilloux † 5 sept 1580, Garde général des Chasses du roi Charles IX en Poitou, fils d'Antoine du Fouilloux, écuyer, Sgr du Fouilloux et du Chillou et de Guérine Taveau, fille de Mathurin, écuyer, Sgr de Morthemmer et de René Sanglier.

La Famille noble du Fouilloux, de la Gâtine de Parthenay est alliée à de nombreuses familles connues du canton.

Seigneur du Vieux-Brusson de Pamplie qu'il avait hérité de sa mère Guérine Taveau.

Blason du Fouilloux « Palé d'argent et de sable de 6 pièces, à la fasce d'azur brochant sur le tout »

Jacques du Fouilloux est connu dans le monde entier par son livre « Le Traité de Vénerie » paru à la fin du XVI^e siècle et qui a connu plusieurs dizaines d'éditions.



Par le nombre de ses bâtards, il est considéré comme le père de tous les chasseurs de Gâtine. Ne raconte-t-on pas qu'en 1577, il présenta au roi Henri III, sa compagnie d'archers de 50 hommes, composée, précise-t-il, uniquement de ses bâtards.

Il est raisonnable de penser, que comme grand chasseur, il a utilisé son arbalète dans la forêt de Secondigny et les chaumières du Retail !

Jacques du Fouilloux épouse le 25 août 1555, Jeanne Berthelot, dont un fils unique Jacques, page du comte de Lude, tué au siège de la Rochelle le 8 janvier 1573.

1577, le 10 juillet (Gustet et Nuyrault, notaire à Parthenay) Jacques du Fouilloux vend le château et la seigneurie du Vieux Brusson à **Jacques d'Escars**, (aussi Descars) écuyer, Sgr des Isles, des Loges et du Luc de Germond. Il y garde un lit avec sa garniture qu'il donne à son serviteur *Jehan Joiau* dans son testament du 30 août 1580. Le Vieux Brusson était une étape dans ses voyages entre le Fouilloux et son château de Bouillé en Vendée.

* * * * *

Famille Descars ou des Escars.

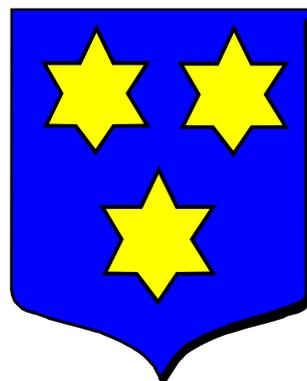
Jacques Descars, porte-manteau du roi, avait épousé vers 1550, Renée de Puyjournain, dont trois enfants :

Jacques Descars aussi Sgr de Pamplie et du Vieux-Brusson, le 4 mai 1580, âgé de 55 ans fut témoin d'une enquête pour l'ordre de Malte (Archives de la Barre)

La famille Descars ou D'escars, originaire de la Gâtine portait « d'azur à 3 étoiles d'or à 6 rais posées 2 et 1 »

1° **Louis Descarts** qui suit ...↓

2° Françoise, mariée le 15 novembre 1583 à Jean Chevalier, écuyer, Sgr de la Frappinière qui fit son testament le 7 déc. 1622.



3° Renée, qui assista le 16 janv. 1616 au mariage de sa nièce Gabrielle.

* * * * *

Louis I Descars, Chevalier, Sgr des Loges et du Vieux-Brusson, marié à Claude Frézeau, fils de René Sgr de la Frézelière de Germond, dont :

1° Louis II, Chevalier, Sgr des Iles, des Loges et du Vieux-Brusson

2° Gabrielle, mariée le 16 janvier 1616 à Michel de Breslay, Sgr des Liardières

1620, Louis d'Escarts, duc de Germond, se défait de la Maison Noble au profit de son cousin, Jacques Thibaud de la Carte.

* * * * *

Famille Thibault de la Carte,

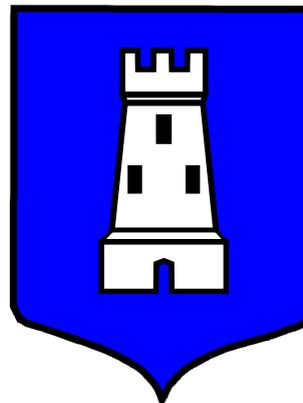
1621, le 6 novembre, la famille Thibault de la Carte acquiert le titre de seigneur du Vieux-Brusson. La généalogie historique de cette famille est décrite dans l'Armorial d'Hozier, Tome II, pages 1013 à 1022. Cette même famille Thibaud a possédé La Coltière de Secondigny.

La famille Thibault de la Carte de Cherveux, est d'ancienne noblesse de Saint-Maixent et de Champdeniers, alliée dès le XV° siècle aux familles des Francs, Neuchèze, Marconnay, Viault, etc.

La famille Thibault de la Carte portait « d'azur, à une tour d'argent crénelé »

Maturine Thibault épousa vers 1470 à François Escars, écuyer, Sgr de Veuze, échanson ordinaire du roi.

Hercules Thibault épousa le 28 août 1576, **Renée d'Escars** fille de Gaspard, écuyer, Sgr de Veuzé, Cinq enfants dont Jacques qui suit ...↓



* * * * *

Jacques Thibault de la Carte, est qualifié Haut et puissant Chevalier, Sgr de la Carte, de Veuzé, du Vieux-Brusson, de la Chalonière, de la Sibaudière, etc.

Jacques Thibault a joué un rôle important dans les guerres menées par le jeune Louis XIII contre les protestants en Poitou.

Jacques Thibault épouse le 13 février 1608, Demoiselle Françoise de Barbezières, nièce et héritière de Haut et puissant Sgr Méri de Barbezière Sgr de la Roche, etc. Neuf enfants :

1° **Jacques Thibault**, Sgr de la Carte, branche aînée de la Carte, etc.

2° François Thibault de la Carte, Chevalier de Malte, Capitaine d'un des vaisseaux de l'Armée du roi en 1656.

3° **François Thibault**, Sgr du Vieux Brusson, qui suit ...↓

4° François (autre)

5° Benigne, mariée à René de Devezeau, puis à Philippes de Nesmond.

6° Françoise mariée le 8 janvier 1632 à Philip Berland Sgr de la Guitonnière.

7° Lucrèce, 8° Catherine, 9° Marie ; Religieuses dans le monastère des Ursulines d'Angoulême.

* * * * *

Georges Thibault de la Carte, écuyer, Seigneur des Essars, du Vieux-Brusson, de Boibrétier, de la Goudinière, de la Salbousière, etc. Il épouse le 28 octobre **1642**, Demoiselle **Renée Chappot**, Dame de la Chauvière, dont cinq enfants :

1° Jacques Thibault de la Carte, Sgr des Essards, célibataire.

2° Gabriel Thibault de la Carte, Sgr de la Chauvière, célibataire.

3° Georges, Sgr de la Rochetrevière et des Piles, Capitaine de Dragons en 1686.

4° Anne-Marie, femme de Charles Chevalier, Sgr de la Cointardière.

5° Marie, qui épousa Jacques Chateigner, Sgr de la Roche-Hudon

La famille Chappot portait « de sables à 3 chevrons d'argent sommés d'une étoile d'or à dextre et d'un croissant d'argent à senestre, soutenu d'une moucheture de contre hermine »

Le château du Vieux-Brusson revient, à la suite de partage, à Jacques Thibault de la Carte, frère aîné de Georges, qui vend vers 1690, le domaine à Daniel Janvre, Sgr de la Bouchetière.

* * * * *

Famille Janvre,

Daniel Janvre, Chevalier, Sgr de la Bouchetière, Boisbertier et Saint-Lin. Il était zélé protestant comme ses ancêtres qui avaient établi à la Bouchetière l'exercice de leur religion. A la Révocation de l'Edit de Nantes, son fils Charles Janvre avait abjuré, mais il se rétracta peu après. Daniel Janvre, son fils Charles et toute sa famille, pour cause de religion, quitte la France pour Dublin. Ainsi se termine, en France, la branche aînée de la famille Janvre. Le Domaine du Vieux-Brusson est vendu à son cousin, Charles Janvre de la branche cadette de la Bouchetière.

* * * * *

Famille Janvre,

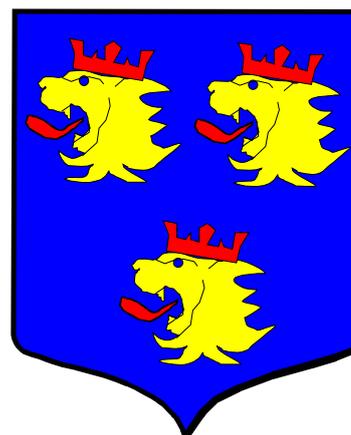
La famille noble Janvre est d'origine chevaleresque citée dès le X^e siècle.

Blason « d'azur à 3 têtes de lion arrachées, lampassées et couronnées de gueules, posées deux et un »

Devise. Si peu, rien d'autrui.

En cimier un *janus* allusion au nom januarius → Janvre. Janus = dieu du commencement.

Charles Janvre fut maintenu dans sa noblesse, avec Daniel Janvre, le 8 avril 1699 et le 9 mars 1715 avec son fils Jacob



Charles Janvre, Chevalier, Sgr de la Bouchetière, de la Moussière, du Vieux-Brusson de Fenioux, de la Barre-Jau, etc., est né en 1670. Lieutenant au régiment de Normandie-Infanterie, Charles Janvre épouse, par contrat du 23 mai 1699, passé au Martrai, paroisse de Saint-Mars-des-Prés, Vendée, **Julie Pyniot**, fille de Jacob, Chevalier, Sgr du Breuil-Cintray, Puychemin, etc., et de Claude Aymer.

La famille Pyniot ou Piniot portait « d'argent au chevron de sable accompagné en chef de 3 étoiles rangées et en pointe d'un lion léopardé de gueules, lampassé et armé de sable »

Le 2 mai 1703, Charles Janvre partagea avec sa sœur Angélique, les biens de leur père et mère. Charles Janvre mourut, âgé de 66 ans, le 8 février 1735 et fut inhumé dans l'église de Saint-Lin. Six enfants.

1° **Jacob Janvre**, baptisé le 12 avril 1700, à Pamplie, qui suit ... ↓

2° Louis-Claude, marié en 1738 à Florimonde de Villedon, veuve de La Barre, auteur de la branche de la Moussière.

3° Etienne, vivante en 1735.

4° Suzanne, morte religieuse carmélite.

5° Marie-Gabrielle, avait épousé Pierre des Roches, écuyer, Sgr de Chassais.

6° Elisabeth, mariée à Louis des Roches, Chevalier, Sgr des Chassais.

* * * * *

Jacob Janvre, Chevalier, Sgr de la Bouchetière, de Brusson de Fenioux, de Saint-Lin, Pamplie (acquis le 22 fév. 1762) et Saint-Pardoux. Il est baptisé le 12 avril 1700, à St-Paul de Poitiers. Il est reçu page de la grande Ecurie du roi le 1° avril 1715, puis rentre dans les mousquetaires noirs où il resta cinq ans.

Il épousa, dans la chapelle du petit séminaire de Poitiers, le 14 oct. 1728, Marie-Anne du Chilleau, fille de François, chevalier Sgr du Chilleau et de Marie-Céleste Regnault.

La famille Chilleau portait « d'azur à 3 moutons paissants d'argent, 2 et 1 »

Jacob Janvre mourut en son château du Vieux-Brusson au début d'octobre 1777, âgé de 77 ans, et est inhumé au cimetière de Fenioux, laissant quatre enfants :

1° **Louis-Joseph-Jacob Janvre**, né le 22 avril 1733, qui suit... ↓

2° Charles, baptisé le 17 décembre 1736, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Royal-Pologne. Il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 et mourut à Tournay en 1793.

3° Louis-Josué, dit le Chevalier de la Bouchetière, baptisé le 3 janv. 1738. Entré dans les gardes de la marine, il était capitaine des vaisseaux du roi en 1172 et se distingua pendant la guerre d'Amérique, en commandant la frégate « la Magicienne » Emigré en 1791, il servit à l'armée des Princes et rentra en France en 1802. Il est mort à Niort, en 1816, avec le grade de contre-amiral.

4° Marie-Charlotte, baptisée à Xaintray et inhumée le 29 suivant.

* * * * *

Louis Joseph Janvre (Louis-Jacob-Joseph) dit Marquis de la Bouchetière, Chevalier, Sgr, de la Bouchetière, de la Chalonnaire et du Vieux-Brusson, est baptisé à Fenioux le 22 avril 1733. Il fut reçu page de la Reine en 1741, servit ensuite dans les mousquetaires noirs, en 1762 est nommé capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis le 16 juin 1771.

Il épousa, par contrat du 27 janv. 1769, Marie-Gabrielle-Julie Grignon, fille de Gabriel Sgr Marquis de Pouzauges et de Marie-Anne de la Rochebrochard. Sept enfants.

La famille de Grignon portait « de gueules à 3 clefs d'or posées 2 et 1, en pal »

Marie de Grignon meurt à l'âge de 41 ans, le 29 octobre 1784 et est inhumée dans le cimetière de Fenioux

Louis-Jacob-Joseph Janvre était le 12 février 1795, détenu à Brouage avec ses filles Jacobine et Céleste.

1° Josué-Célestin né le 25 déc.1771 au Boupère Vendée. Il émigra et fut fusillé à Bruxelles en 1794.

2° Charles-Jacob, né le 26 mars 1774. Caché à Poitiers pendant la période révolutionnaire, il fit carrière dans l'armée du premier Empire.

3° Jacobine-Rose, °11 janv. 1777, mariée en 1795 à N. Chalmot de Ste Rhue..

4° Gédéon-Amant-Parfait, né le 26 mai 1777, reçu chevalier de Malte de minorité le 25 fév. 1783, aspirant de marine en 1790. Il émigra, servit l'armée de Condé puis passa à Malte où il était sous-lieutenant des gardes au moment de la prise de l'île. Il suivit l'armée en Egypte, rentra avec elle et mourut en 1847, près de Niort.

5° Daniel-Victoire, né le 5 déc.1780, mort en 1840 en son château de Brusson

* * * * *

En 1790, le domaine est partagé, et une partie vendue comme Bien National, dont la borderie du Vieux-Brusson, vendue aux citoyens Caunier et Roi de Parthenay.

Le château est vendu en 1840, par les héritiers de Daniel Janvre.

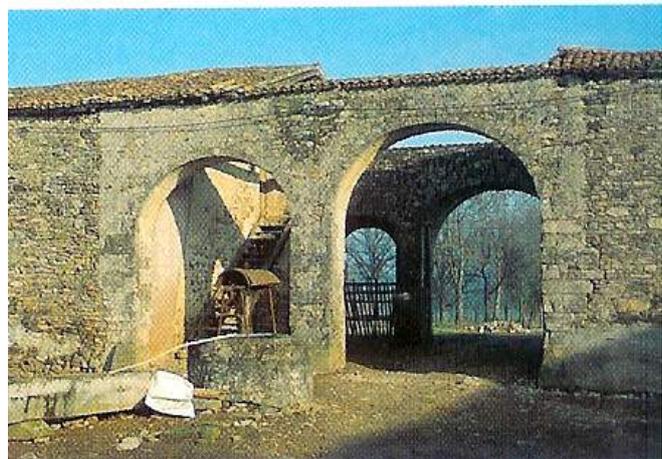
* * * * *

Château du Vieux-Brusson.



Venant de Fenioux, le visiteur, avant d'arriver au château, passe sur la chaussée de l'étang de trois hectares, sur la gauche de la route. En contrebas de la route, se trouvait un moulin à farine que faisait tourner le trop plein de l'étang.

Le château, érigé vers 1610, est situé au fond d'une cour dont on accède par un portail, jadis surmonté d'un pavillon, détruit par une tempête le 8 septembre 1914.



A l'origine, le Logis, au fond de la cour, se composait d'un pavillon central, encadré de chaque côté d'un bâtiment à un étage, terminé par une tour carré.

Les bâtiments fermant la cour de chaque côté consistent en la maison du garde, les bâtiments agricoles, granges, écuries et l'ancienne chapelle.

Au milieu du XIX^e siècle, un incendie ravagea le corps de logis et le pavillon placés à l'est du pavillon central. L'ensemble se trouva alors réduit de presque la moitié. La tour carré de l'extrémité est, a été à cette occasion réduit en hauteur d'environ, un étage.

Le pavillon central de section carré est à deux étages couvert en ardoises, surmonté d'un lanterneau aux écailles d'ardoise. Les ouvertures, portes et fenêtres à meneaux, datant de la Renaissance n'offrent rien de particulier.

La chapelle était située à l'extrémité de l'aile droite des communs. Il ne reste de l'origine que les murs, une partie du dallage et quelques traces de peinture.

Derrière le corps principal du Logis et au midi, s'étendent de vastes jardins clos de hautes murailles. Dans l'un des jardins s'élève un petit bâtiment, l'orangerie, qui permettait de protéger les orangers pendant la période hivernale.

* * * * *

Logis de la Vergnaye,

Famille de Voulons,

Famille noble de Gâtine citée dès le XV^e siècle.

Jacques de Voulons, écuyer, Sgr du Breuil-de-Prailles, épousa le 13 octobre 1533, Françoise Le Mareschal, dont :

Jacques de Voulons, écuyer, Sgr de la Vergnaye de Fenioux, marié le 17 août 1582, Jeanne Vasselot, dont :

Philippe de Voulons, écuyer, Sgr de la Vergnaye, rend un aveu au Sgr de la Braudière le 26 mai 1614, et un autre le 9 février 1626. Il épousa en 1^o noce le 9 janvier 1609, Geneviève Rochier et en 2^o noce 1613, Marthe de la Dive, dont un fils Louis.

Louis de Voulons, écuyer, Sgr de la Vergnaye, épouse le 14 mars 1642, Espérance de Vendée, fille de Paul de Vendée Sgr du Bois-Chapeleau et de Françoise d'Appelvoisin. Paul de Vendée, chef actif du parti protestant, est mort en 1627 au siège de la Rochelle, conduit par Richelieu et Louis XIII.

Cette alliance montre que la famille de Louis de Voulon était protestante.

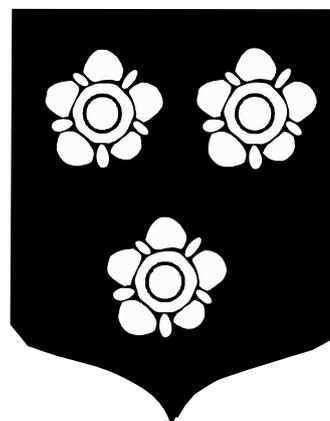
Henri de Voulons, écuyer, Sgr de la Vergnaye, né le 5 avril 1643, fils de Louis de Voulons et Espérance de Vendée, fit enregistrer ses armoiries à l'Armorial du Poitou, le 29 mai 1699. Henri de Voulons épouse Renée Agroué « d'azur à 2 lions affrontés d'or » dont Suzanne Eulalie ▼

1719, le 15 septembre, Henry de Voulons Chevalier, Sgr de la Vergnaye est inhumé dans le cimetière de Fenioux, en présence de Gabriel, Alexandre de Vandé son cousin, etc.

Famille Racodet,

1699, le 19 octobre, **Antoine Racodet**, écuyer, Sgr de la Guynemandière, Saint-Martin l'Ars, fils de Toussaint Racodet et de Louise Blouin Dame de Marsay, épouse à Fenioux, demoiselle **Suzanne Eulalie Céleste de Voulons**, fille de Henry de Vouons, Sgr de la Vergnaye. La liste des invités figure dans le livre de Gabriel Guillement. Dix enfants, dont Charles qui suit ... ▼

Charles Racodet, écuyer, Sgr de la Vergnaie, Chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment Royal-infanterie, épousa N. Bouthon de la Raugissière, et mourut le dernier représentant mâle de sa famille.



Blason de Voulons « d'azur à 3 étoiles d'or 2 et 1, à la fasce de même »

Blason Racodet « de sable à 3 roses d'argent » *alias* « de gueules à 3... »

* * * * *